

2023 RAPPORT
D'ACTIVITÉ

Ensemble,
recyclons !



ADIVALOR



SOMMAIRE

ÉDITO

Christophe Grison, président d'A.D.I.VALOR Ronan Vanot, directeur général d'A.D.I.VALOR

2023 : mobilisation et performance

03 Édito du président et du directeur général

04 FOCUS

- 06 Faits marquants
- 09 Chiffres clés
- 10 Accords-cadres
- 12 Tri à la source
- 14 Logistique en flux séparés
- 16 Recyclage
- 18 Communication et formation
- 20 La ferme France, championne du monde
- 21 Départements et régions d’Outre-mer

22 PROGRAMMES ET DÉVELOPPEMENTS EN COURS

- 24 Programmes de collecte : développements récents et perspectives
- EMBALLAGES
- 26 Bidons et fûts
- 28 Big-bags
- 30 Sacs papier

PLASTIQUES

- 32 Films
- 34 Filets balles rondes et ficelles
- 36 Filets paragrêle
- 37 Gainex souples d’irrigation

DÉCHETS DANGEREUX

- 38 Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU)
- 39 Équipements de Protection Individuelle chimique usagés (EPI)

40 ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME ET RAPPORT DE GESTION

- 42 L’implication de tous
- 44 Les actionnaires et partenaires d’A.D.I.VALOR
- 45 La gouvernance d’A.D.I.VALOR
- 46 Organisation
- 47 Acronymes
- 48 Les metteurs en marché contributeurs
- 52 Éléments du rapport de gestion
- 53 Compte de résultat
- 54 Opérateurs conventionnés
- 57 Les organismes agricoles partenaires
- 58 Les entreprises partenaires de l’environnement

Christophe Grison : “ Ensemble ” est le mot qui marquera 2023. La force du collectif A.D.I.VALOR s’est illustrée très concrètement à tous les niveaux de la filière. La performance s’est traduite par un taux de collecte moyen de 79 % (dépassant les 90 % pour les programmes les plus anciens), et un taux de recyclage de 74 %*. Cette réussite est possible parce que l’ensemble des acteurs de l’écosystème A.D.I.VALOR est mobilisé et pleinement engagé.

Nous tenons à remercier l’engagement des agriculteurs, premier maillon qualitatif du processus grâce au soin qu’ils apportent à la préparation des éléments de collecte. Nous saluons et remercions également les distributeurs, organisateurs de collecte de plus en plus complexes, et les industriels de l’agrofourniture, qui continuent de financer volontairement la filière malgré l’augmentation de tous les coûts de production.

Ronan Vanot : Par ces bons résultats, notre filière a tenu ses engagements auprès du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Engagements que nous avons renouvelés le 1^{er} mars 2024 dans un nouvel accord-cadre. Celui-ci marque véritablement la reconnaissance du professionnalisme de la filière et confirme l’appui du Ministère à l’écosystème développé par A.D.I.VALOR et la filière agricole depuis 2001.

Une progression engagée sur le temps long
Christophe Grison : Notre feuille de route est désormais établie pour la période de 2024 à 2029, c’est-à-dire 6 ans.

C’est une nouveauté. Le nouvel accord-cadre poursuit ainsi l’ambition commune d’une augmentation des performances de collecte. Il inscrit l’objectif d’un taux de recyclage sur le territoire de 80 %. La trajectoire est ambitieuse, mais discutée, crédible et réalisable.

Ronan Vanot : Autre nouveauté, la prévention et l’éco-conception sont au cœur de l’accord, avec des engagements concernant le réemploi et l’éco-modulation. Ces axes de travail sont déjà engagés depuis plusieurs années mais passent au premier plan. C’est en échangeant et en impliquant au maximum qu’il sera possible de progresser. Nous travaillons avec l’ensemble des acteurs sur la conception des produits d’agrofourniture pour qu’ils soient davantage réemployables et recyclables.

Collecter toujours plus, recycler toujours mieux
Christophe Grison : Nous poursuivons nos efforts pour tendre vers le 100 % collecté, 100 % recyclé. Pour collecter plus, nous créons des synergies entre A.D.I.VALOR et des acteurs d’autres systèmes, élargissant ainsi le périmètre des gisements pris en charge par la filière. En 2023, nous avons lancé les collectes des Emballages Vides de Nutrition Animale pour le secteur de l’élevage. En ce début 2024, nous préparons les toutes premières collectes avec la filière horticole. Je salue ces collaborations qui sont l’aboutissement de plusieurs années de co-constructions intenses !

Ronan Vanot : Pour recycler mieux et augmenter les capacités de recyclage en proximité, nous continuons l’effort de soutien aux industriels de manière importante en 2024. La montée en puissance de deux unités et le lancement de trois nouvelles vont permettre d’augmenter sensiblement la part de matières recyclées sur le territoire français. Les usines Recyouest (Argentan, 61) et Plasticlean (Vendargues, 34) affinent leurs process pour faire progresser leurs rendements et la qualité de la matière sortante. Les sites Novus (Bernouville, 27), Suez Plastiques Ouest (Orée d’Anjou, 49) et Néoplast (Nord-Ouest) prévoient de démarrer leurs activités en 2024 et début 2025.

L’état d’esprit de 2024 : performer encore et le faire savoir
Christophe Grison : Il y a de nouveaux et très beaux défis à relever ensemble, notamment liés au contexte réglementaire. Nous présentons déjà une belle performance mais nous ne nous en contentons pas. L’activité de la filière A.D.IVALOR, c’est 46 000 demandes d’enlèvements, la gestion de 100 000 tonnes de déchets, l’implication de 15 000 personnes. Mettre en mouvement autant d’acteurs engendre forcément des imprévus. Pour autant, nous visons la satisfaction de tous en simplifiant et fluidifiant l’ensemble des étapes. Nous souhaitons également porter notre exemplarité au niveau européen. La filière A.D.I.VALOR est une vraie réussite et il est important de faire savoir qu’un tel système existe et fonctionne.

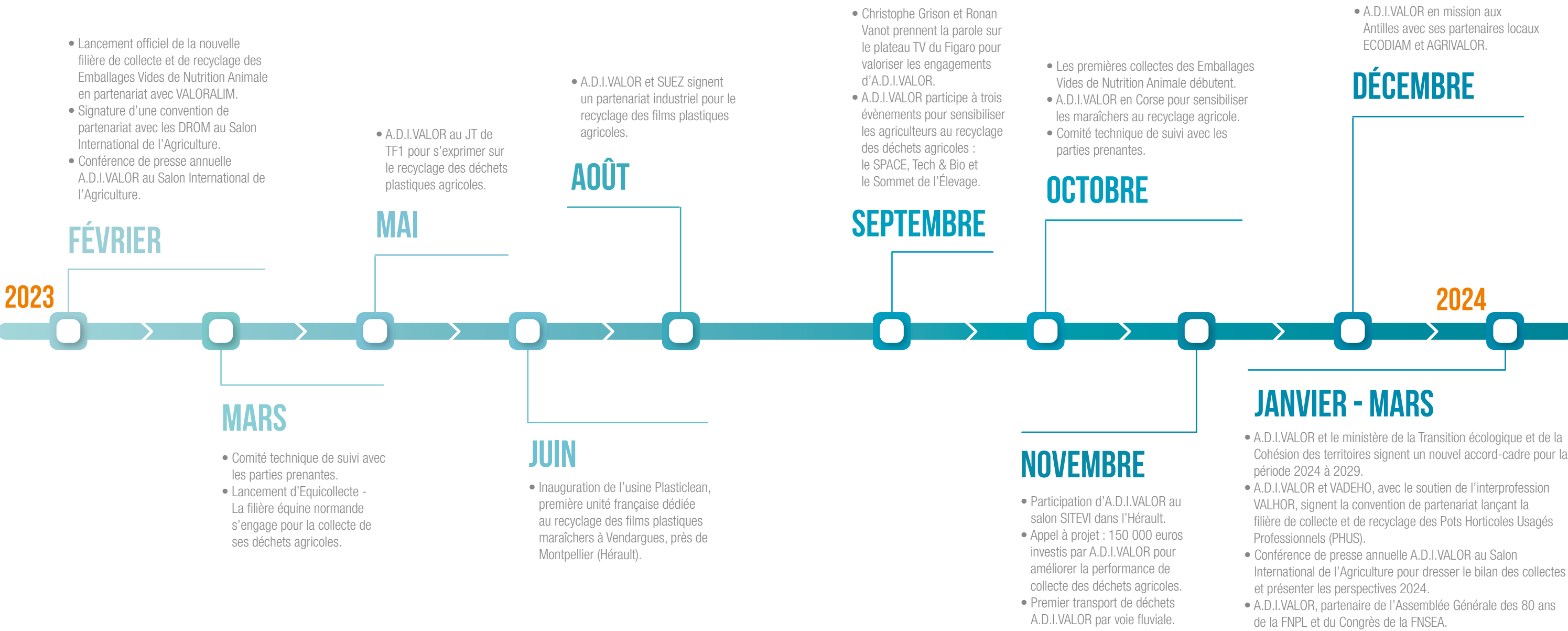
* Taux de collecte multiplié par le % de recyclé sur collecté

FOCUS

Comprendre
le fonctionnement
de la filière
A.D.I.VALOR
et ses temps forts



FAITS MARQUANTS 2023 ET 1^{ER} TRIMESTRE 2024





CHIFFRES CLÉS

ACTEURS DE LA FILIÈRE



+ de 600

metteurs en marché, industriels
ou importateurs contribuent
au financement de la filière



25

collaborateurs A.D.I.VALOR



1 376

opérateurs de collecte, dont 75 % de
coopératives et négociants agricoles



8 000

points de collecte



300 000

agriculteurs trieurs



110

entreprises de collecte
de déchets
partenaires d'A.D.I.VALOR



PERFORMANCE DE LA COLLECTE

25 flux

gérés séparément, de la ferme à l'usine de recyclage

Plus de **80 %**

des emballages mis en marché sont recyclés*

Taux de collecte moyen de **79 %**

Plus de **43 000**

demandes d'enlèvement

97 000 tonnes

de plastiques et emballages usagés collectées
(+ 4 000 tonnes par rapport à 2022)

Plus de **900 000 m³** transportés

Près de **70 000 tonnes
de CO²** évitées (soit l'équivalent des
émissions de 32 000 véhicules pendant 1 an)

12 900 tonnes

de PPNU et EPIU éliminées depuis 2002

Plus de **90 %**

des quantités totales collectées sont recyclées

* Hors programmes démarrés en 2023 et 2024 (EVNA et PHUS)

ACCORDS-CADRES

Signature de l'accord-cadre entre A.D.I.VALOR et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Signature de l'accord-cadre entre A.D.I.VALOR et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Une filière volontaire et proactive, soutenue par les pouvoirs publics

Depuis 2003, les pouvoirs publics français apportent leur soutien à A.D.I.VALOR et à ses actionnaires, par la signature d'accords-cadres successifs et par un soutien technique et financier, via l'Agence de la transition écologique (ADEME), lors de la mise en place de nouvelles filières spécifiques.

Nouvel accord-cadre avec le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Christophe Grison, président d'A.D.I.VALOR, ont signé mercredi 28 février 2024 un nouvel accord-cadre pour la période 2024 à 2029. Cet accord a aussi été signé par les actionnaires et les partenaires majeurs d'A.D.I.VALOR : ARES, Chambre d'agriculture France, COVADA, CPA, La Coopération Agricole, FNSEA, FNA, INVIVO, SEPH, SOVEEA, VADEHO et VALORALIM.

Il confirme le support du Ministère à la filière de collecte et valorisation des déchets d'agrofourniture (plastiques et emballages usagés) et conforte la performance de l'écosystème A.D.I.VALOR. L'accord-cadre vise en 2029 un taux de recyclage de 80 % pour les programmes déjà en place et de 60 % pour les programmes mis en place en 2024.

Au cœur de cet accord :

- La prévention et l'éco-conception des déchets avec la promotion du réemploi des emballages et le renforcement des dispositifs d'éco-modulation.
- Le développement du redéploiement des filières de recyclage sur le territoire français, avec un objectif clair : plus de 80 % des plastiques et emballages agricoles collectés en France doivent être recyclés dans l'Hexagone.

Le Ministère s'engage à appuyer et soutenir A.D.I.VALOR et ses partenaires dans les différentes actions mises en œuvre.

“

**Christophe Grison,
président d'A.D.I.VALOR**

Cet accord vient récompenser la performance exceptionnelle du système A.D.I.VALOR. Cette performance, due à l'investissement de toute la filière et en premier lieu des agriculteurs, nous permet de nous projeter avec les pouvoirs publics sur une trajectoire de 6 ans. L'agriculture est à la fois précurseuse et exemplaire sur la gestion des déchets, et s'inscrit dans une véritable économie circulaire.

”

Accord-cadre avec le ministère en charge de l'Agriculture

Julien Denormandie, alors ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Christophe Grison ont signé, au Salon International de l'Agriculture 2022, la prolongation de l'accord-cadre de 2018 pour la période 2022-2024.

Le travail de bilan de cet accord-cadre sera effectué durant l'année 2024 ; il sera alors temps de co-construire une nouvelle feuille de route avec une ambition commune d'une gestion toujours plus vertueuse des déchets d'agrofourniture.

La coopération entre les services du Ministère et A.D.I.VALOR a ainsi été renforcée et a permis notamment de :

- Améliorer la prise en compte du critère de prévention et gestion des déchets de l'agrofourniture dans différents référentiels de certification (CE2+, plusieurs cahiers des charges de production)
- Déployer le projet de parcours pédagogiques « Moi je recycle » au sein de 50 établissements d'enseignement agricole
- Travailler conjointement sur différents projets (bas carbone, biodégradable, élargissement de périmètre, prise en compte des territoires ultramarins...) visant à réduire les impacts environnementaux et économiques liés à la gestion des intrants en fin de cycle de vie.





TRI À LA SOURCE



La performance de la collecte et du recyclage débute sur le terrain

A.D.I.VALOR agit auprès de l'ensemble des filières agricoles de production : élevage, viticulture, maraîchage, arboriculture, horticulture et grandes cultures quel que soit le mode de production.

Le périmètre de collecte s'élargit depuis plus de 20 ans pour intégrer désormais la quasi-totalité des déchets de l'agrofourniture issus d'une exploitation : plastiques et emballages usagés, équipements de protection individuelle, déchets phytopharmaceutiques, etc.

A.D.I.VALOR intervient sur la collecte et le traitement de trois grandes catégories de déchets de l'agrofourniture :

- **Les emballages vides** ayant contenu des produits phytopharmaceutiques, des engrais, des semences, des produits d'hygiène et œnologiques, de nutrition animale.

- **Les plastiques usagés** : films d'élevage et de maraîchage, ficelles, filets balle ronde, filets paragrêle, gaines souples d'irrigation, pots horticoles.

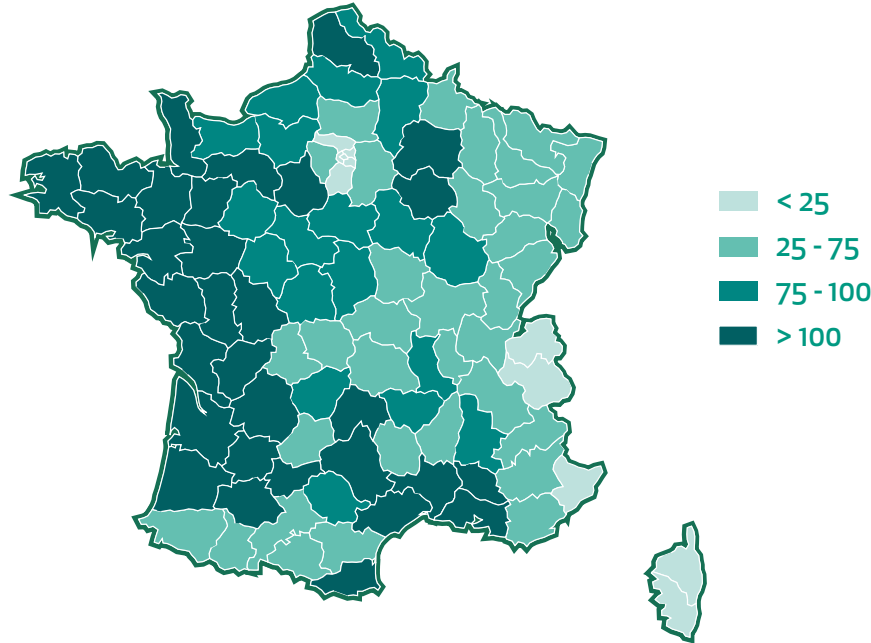
- **Les déchets dangereux** : Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables, Équipements de Protection Individuelle Usagés, déchets d'effluents phytopharmaceutiques.

300 000 utilisateurs professionnels, agriculteurs et professionnels des espaces verts, trient à la source, préparent et apportent chaque année leurs plastiques et emballages usagés dans l'un des 8 500 points d'apport mis à leur disposition par les 1 300 opérateurs de collecte partenaires d'A.D.I.VALOR.

Grâce à la préparation et au tri à la source par les agriculteurs, sur leur exploitation, 25 types de déchets sont triés, collectés et valorisés séparément. C'est l'une des clés de la performance de la collecte et du recyclage !



Réseau de collecte par département



Collecte : 25 types de déchets triés, collectés et valorisés

Phytopharmacie	Fertilisants	Semences et plants certifiés	Hygiène et œnologie	Plastiques agricoles		Nutrition animale	Horticulture
 Bidons et fûts	 Bidons et fûts	 Big-bags	 Bidons et fûts EVPHEL	 Films de serre	 Ensilage	 Sceaux et autres emballages vides	 Pots horticoles professionnels
 Sacs et boîtes	 Big-bags	 Sacs papier	 Bidons et fûts EVPOH	 Films de semi-forçage	 Enrubannage		
 EPIU	 Petits sacs engrais	 Boîtes	 Bidons et fûts des autres élevages	 Ficelles	 Paillage clair		
 PPNU				 Filets	 Paillage couleur		
				 Filets paragrêle	 Gaines souples d'irrigation		

PPNU : Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables - EPIU : Équipements de Protection Individuelle Usagés
EVPHEL : Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage Laitier - EVPOH : Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène de la cave



LOGISTIQUE EN FLUX SÉPARÉS

25 déchets gérés en flux séparés pour une meilleure valorisation

Une fois les déchets triés et préparés, ils sont gérés en flux séparés, pour optimiser leur valorisation.

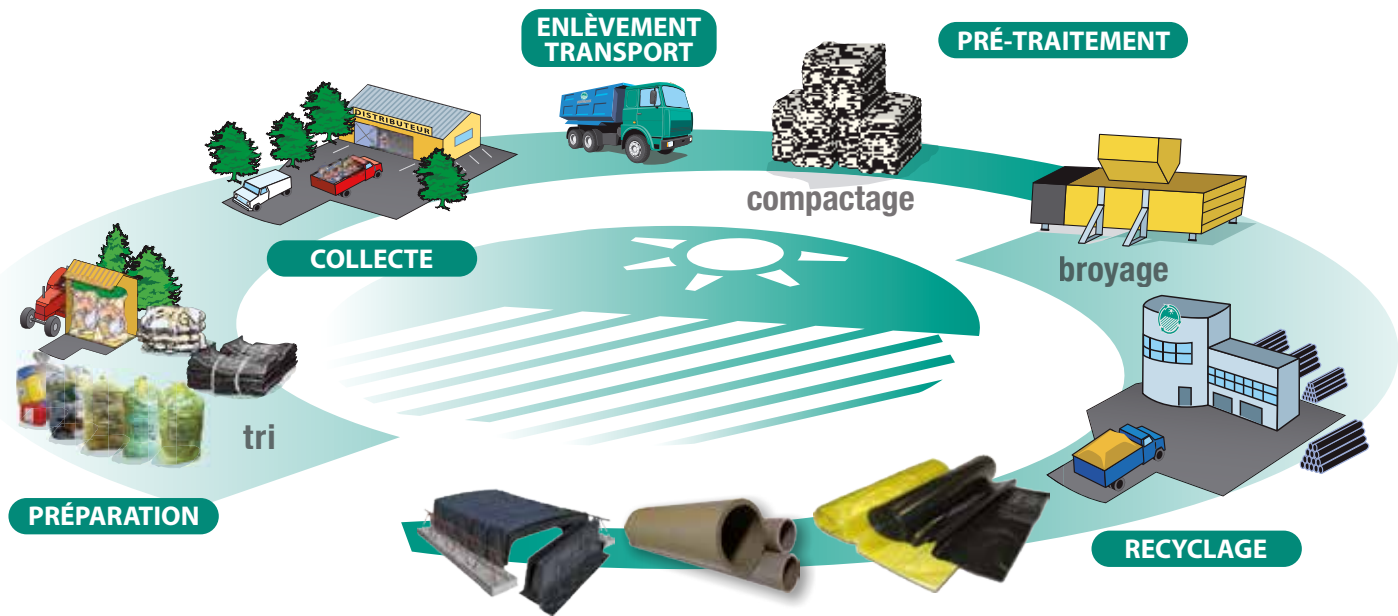
Après regroupement, les déchets sont enlevés par les **110 entreprises de collecte de déchets référencées par A.D.I.VALOR** (liste p. 57). Les déchets collectés sont transportés sur près de 100 plateformes de prétraitement (liste p. 58) à proximité, où ils font l'objet d'un tri complémentaire, d'un compactage (mise en balles) ou d'un broyage. Ils sont ensuite expédiés vers des sites de valorisation (centre de préparation pour réemploi, recyclage, valorisation énergétique) ou d'élimination (incinération, stockage), en France ou dans l'Union européenne. Afin d'optimiser les distances parcourues les sites de traitement localisés en France sont privilégiés.

La convention signée entre A.D.I.VALOR et chaque opérateur de collecte garantit l'enlèvement et le traitement des produits en fin de vie dans le respect de la réglementation en vigueur. La traçabilité est assurée tout au long de la collecte et de la valorisation des déchets agricoles, notamment par un usage systématique du bordereau de suivi des déchets, du point d'enlèvement jusqu'au site final de traitement.

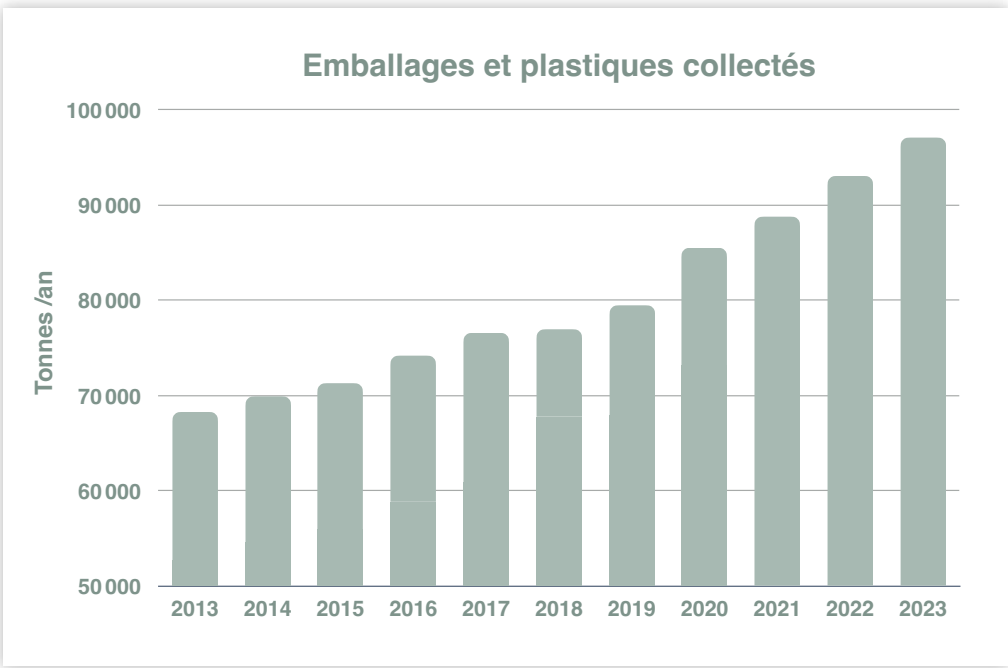
Cette logistique permet **d'orienter chaque catégorie de déchets collectés vers la meilleure valorisation possible** en suivant l'ordre de priorité suivant : réemploi, recyclage, valorisation énergétique, élimination.

Plus de
90 %
des quantités
collectées sont
recyclées

Le recyclage des déchets de l'agrofourrure



© A.D.I.VALOR





RECYCLAGE

Favoriser la circularité des emballages et plastiques agricoles

En route vers le “100 % recyclé” !

Grâce à la préparation et au tri à la ferme par les agriculteurs et grâce à la gestion en flux séparés, de la collecte jusqu’à la valorisation, plus de 90 % des emballages et plastiques agricoles usagés collectés ont été recyclés en 2023.

Le démarrage de l’usine RecyQuest en septembre 2022, dédiée au recyclage des filets de conditionnement des fourrages et la mise en route opérationnelle en 2023 de l’usine Plasticlean, spécialisée dans le recyclage des films de paillage permettent désormais d’avoir des solutions de recyclage sur ces types de déchets. Le taux de recyclage des emballages et plastiques agricoles usagés recyclés continue ainsi sa progression pour faire un pas de plus vers le “100 % recyclé”.

Les matières plastiques recyclées produites sont principalement à base de :
 - Polyéthylène Basse Densité (PEBD) : films et gaines souples d’irrigation,
 - Polypropylène (PP) : big-bags et ficelles,
 - Polyéthylène Haute Densité (PEHD) : bidons, fûts, filets.



Augmenter et relocaliser les capacités de recyclage en France

L’intégralité des emballages et plastiques a été recyclée dans l’Union européenne, dont près de la moitié en France. A.D.I.VALOR et ses actionnaires ont en effet engagé un programme ambitieux de création d’unités de recyclage en France pour augmenter et relocaliser des capacités de recyclage sur le territoire national :

- RecyQuest pour les filets plastiques utilisés pour le conditionnement des fourrages (en coopération avec le CPA) en 2022.
- Plasticlean pour les films de paillage utilisés en maraîchage (en coopération avec le CPA) en 2023.
- Novus pour les grands récipients vrac (big-bags) utilisés pour le conditionnement des engrais et des semences (en coopération avec SOVEEA et ARES) en 2024.
- L’extension de l’usine Suez à Landemont (49) pour les films agricoles utilisés en élevage également en 2024.
- Néoplast pour les films agricoles utilisés en élevage (en coopération avec le CPA) en 2025.

D’ici fin 2024, **40 000 tonnes** d’emballages et plastiques usagés supplémentaires seront recyclés sur le territoire Français grâce à ces nouvelles unités.

Au-delà de ces nouvelles capacités, A.D.I.VALOR s’engage auprès de ses partenaires recycleurs historiques en France, pour les soutenir dans une période extrêmement difficile pour l’activité industrielle de recyclage en France et en Europe, avec une baisse simultanée de la demande et des cours de matières recyclées. Maintenir les capacités existantes en France s’avère aussi être un véritable défi. A.D.I.VALOR se fixe l’objectif de recycler 80 % des déchets agricoles dans l’Hexagone d’ici à 2025.

Éco-conception : améliorer la recyclabilité et incorporer plus de matières recyclées

Au vu du contexte environnemental et économique, inciter les fabricants à augmenter l’incorporation de matériaux recyclés dans les nouveaux produits est essentiel pour A.D.I.VALOR et ses actionnaires. Pour cela, A.D.I.VALOR :
 - Sensibilise les industriels à l’évolution des coûts et aux contraintes techniques liées à la gestion de la fin de vie de leurs produits. Une cellule dédiée œuvre à améliorer la recyclabilité des produits.
 - Travaille en étroite relation avec les recycleurs de matières plastiques et les fabricants de produits de l’agrofourmiture pour **favoriser l’incorporation de plastiques recyclés dans les emballages et les plastiques neufs.**

A.D.I.VALOR participe ainsi à plusieurs projets ou groupes de travail de recherche et développement sur l’intégration des matières plastiques recyclées ou le principe de “boucle fermée” (schéma permettant de fabriquer un plastique ou un emballage d’agrofourmiture à partir de déchets de ce même plastique ou emballage).
 - Met en place avec ARES, COVADA, CPA, SEPH et SOVEEA en 2023 une éco-modulation de l’éco-contribution. Ce système de bonus/malus des éco-contributions vise à favoriser les emballages et plastiques mono-matériaux, à limiter la présence de matériaux perturbateurs du recyclage et à inciter l’incorporation de matières recyclées.
 - Participe et soutient les différentes initiatives européennes et internationales (Circular Plastic Alliance, Code Of Conduct FAO, groupe de travail APE Europe...) visant à augmenter l’incorporation de plastiques recyclés.

Ces actions contribuent puissamment à réduire la consommation de matière première et la production de gaz à effet de serre en cohérence avec les politiques publiques en faveur d’une économie circulaire, plus économe en ressources.

Que deviennent les déchets collectés ?





COMMUNICATION ET FORMATION

Expliquer et valoriser le travail de tous les acteurs de la filière de recyclage

Renforcer la présence sur les salons agricoles

En 2023, A.D.I.VALOR est allée à la rencontre des exploitants et partenaires de la filière pour recueillir leurs remarques et besoins, rappeler les consignes de préparation et parler du recyclage à l'occasion des salons Meca Elevage, du SPACE, de Tech&Bio, du Sommet de l'Élevage et du SITEVI.

Lors du SPACE, **il a été diffusé plus de 1 000 rouleaux de sacs poubelles marqués « Bravo les agriculteurs »** auprès des exposants, afin de faciliter le tri de leurs déchets sur le salon. Un espace dédié a également été mis en place à destination des éleveurs exposants sur le salon, pour qu'ils puissent trier les Emballages Vides de Produits de Nutrition Animale, filière démarrant nationalement quelques jours après le salon.

À l'occasion du SPACE et du Sommet de l'Élevage, **une animation pratique sur le thème du recyclage** a été présentée aux visiteurs. Sur le stand d'A.D.I.VALOR, ils ont pu créer un objet (règle, toupie, etc.) à partir de granules de plastiques agricoles recyclées. Ceci afin d'illustrer concrètement le recyclage auprès du public agricole.

Dans la presse agricole

A.D.I.VALOR a poursuivi et développé ses campagnes d'information dans la presse et sur les principaux sites Internet agricoles, ce qui a permis de sensibiliser les agriculteurs à la bonne gestion des plastiques et emballages usagés : **13 annonces** ont ainsi été diffusées dans 12 supports presse pour un total de près de **652 000 exemplaires**. **3 encartages** ont été réalisés dans 3 supports représentant 80 000 documents. 60 000 newsletters comportant des bannières ou habillages ont été diffusées.

Relations presse

A.D.I.VALOR maintient un lien avec la presse agricole spécialisée et grand public toute l'année.

Parmi les actions :

- Organisation d'une **journée presse avec l'équipe de TF1** : A.D.I.VALOR s'exprime au JT sur le recyclage des déchets plastiques agricoles.
- Organisation d'une **grande interview avec Christophe Grison et Ronan Vanot sur le plateau TV du Figaro** pour valoriser les engagements d'A.D.I.VALOR.
- Organisation de la **conférence de presse** annuelle au Salon International de l'Agriculture. **13 journalistes mobilisés et 40 retombées presse**.
- **Inauguration de l'usine Plasticlean**, premier centre français de recyclage de films plastiques maraîchers à Vendargues, près de Montpellier (Hérault). **15 journalistes** présents ou en interview pour 15 retombées presse. Près de 3 minutes de temps d'antenne.
- **Une dizaine de communiqués de presse** pour valoriser les temps forts : lancement de nouveaux programmes (nutrition animale, pots horticoles), partenariats (DROM, etc.), présence à des salons, etc.

Au total, la filière a bénéficié de **près de 270 retombées presse en 2023**.

Réseaux sociaux

Depuis septembre 2021, A.D.I.VALOR déploie une stratégie réseaux sociaux sur Facebook, LinkedIn, X (Twitter) et Youtube. Cette présence a pour objectif de contribuer à valoriser l'engagement et de soutenir les partenaires de l'écosystème d'A.D.I.VALOR : agriculteurs, distributeurs, industriels et autres parties

prenantes alliées (administrations, instituts techniques, enseignants, élus, etc.). C'est aussi l'occasion de renforcer la présence d'A.D.I.VALOR en tant que structure experte de référence sur les questions de recyclage plastique et d'économie circulaire en agriculture. Fin 2023, A.D.I.VALOR comptabilisait **plus de 3 700 abonnés tous réseaux sociaux confondus**.

Développer des partenariats

Depuis plusieurs années, A.D.I.VALOR noue des partenariats pour amplifier les messages sur la bonne gestion des déchets sur l'exploitation et le recyclage. En 2023, A.D.I.VALOR est **partenaire d'AgriDemain, de Contrat de Solutions, d'Agriculteurs de Bretagne et du réseau Savoir Vert**.

Sensibiliser les futurs agriculteurs au tri de leurs déchets d'activité

A.D.I. VALOR a poursuivi la sensibilisation des élèves de l'enseignement agricole sur le tri et le recyclage des déchets d'activités agricoles. **Plus de 38 établissements disposent maintenant de parcours pédagogiques** au sein de leurs exploitations agricoles.

Former des personnels de collecte

Afin d'assurer un contrôle de la qualité des déchets sur les points de collecte, puis tout au long de la chaîne logistique, A.D.I.VALOR a poursuivi la formation des agents de collecte et des personnels de ses sous-traitants (chauffeurs, opérateurs de presse, etc.). En 2023, directement sur site ou à distance, **600 agents de collecte et 40 prestataires sous-traitants ont ainsi été formés par A.D.I.VALOR** aux consignes de contrôle des déchets.



Des outils pratiques sur les collectes, déployés dans tous les territoires

Informier au mieux les acteurs de la collecte

De nombreux documents d'information (dépliants, plaquettes, consignes de collecte, etc.) sont régulièrement publiés pour informer les partenaires sur les collectes. Ces documents sont accessibles et expédiés gratuitement aux partenaires, via un catalogue « en ligne » qui a été renouvelé. En 2023, **environ 835 expéditions** ont ainsi été réalisées auprès d'environ **650 partenaires**, soit près de **345 000 documents** (dépliants, affiches) distribués.

Un service d'outils personnalisés pour les entreprises et territoires

Les partenaires peuvent obtenir gratuitement et simplement sur Internet des modèles de dépliants, de posters ou de bandeaux Internet à ajuster avec les dates de collecte, sites, périmètre, consignes, etc. Ils peuvent également demander la réalisation de documents personnalisés à leur image et à leur mode de collecte. **195 opérateurs ou territoires ont bénéficié de ce service en 2023, représentant 400 maquettes personnalisées**.

L'équipement signalétique des points de collecte

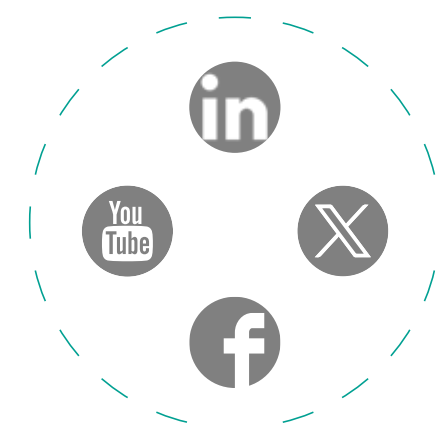
Afin de faciliter l'orientation des agriculteurs sur les points de collecte, des kits signalétiques sont distribués. Près de **2 000 panneaux et autocollants** ont ainsi été diffusés en 2023.

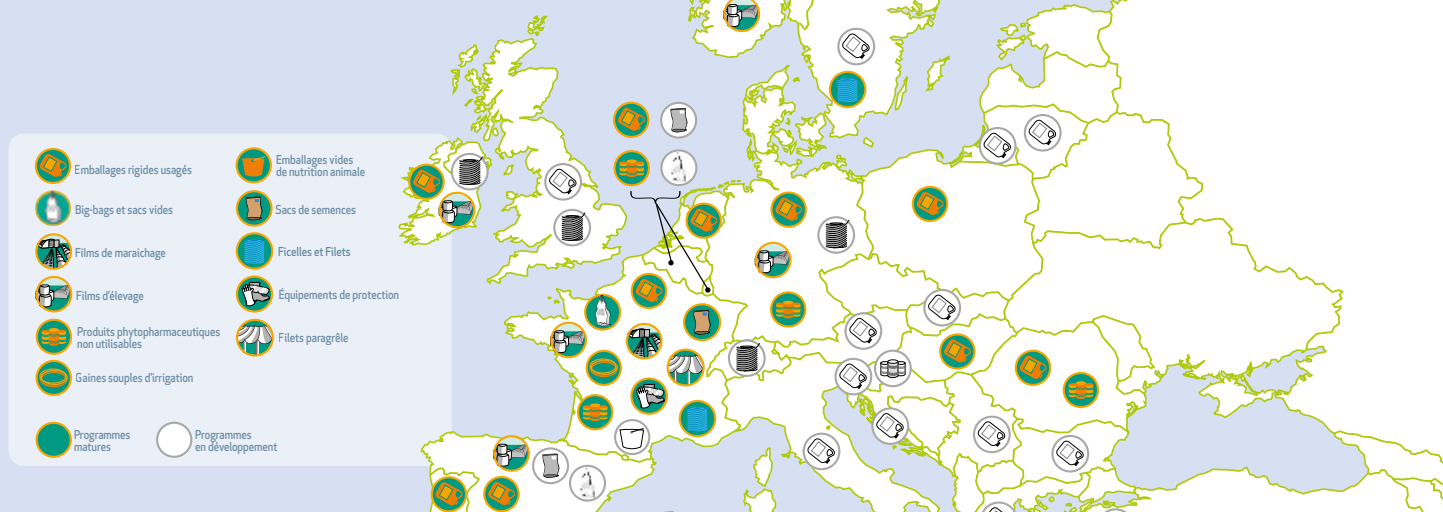
Internet et actualités mensuelles

Les sites Internet et extranet, régulièrement mis à jour, permettent de faciliter l'accès aux instructions de tri et aux informations de collecte : version consultable à tout moment sur tous supports, présentation dynamique et ludique des consignes de préparation des déchets, carte interactive pour localiser les points d'apport de déchets sur tout le territoire, boîtes à outils pour préparer, organiser, communiquer et gérer les collectes. En 2023, les sites ont comptabilisé **62 000 utilisateurs et 452 000 pages vues**.

140 articles ont été diffusés via la newsletter "L'ACTU A.D.I.VALOR", à plus de **16 000 abonnés** rendant compte de l'actualité de la filière, de ses contributeurs et de ses partenaires. Plusieurs articles sont régulièrement repris dans la presse professionnelle agricole et sur les moteurs de recherche.

Un flash technique est également diffusé régulièrement à plus de **7 000 partenaires opérationnels** afin d'informer des évolutions pratiques de la filière.





LA FERME FRANCE CHAMPIONNE DU MONDE

Une filière française exemplaire pour l’Europe

Lors de la signature de la prolongation de l'accord-cadre pour la période 2022-2024 au Salon International de l'Agriculture, Julien Denormandie, alors ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a déclaré que : *« Depuis 20 ans, A.D.I.VALOR n'a cessé de progresser en matière de gestion des déchets d'agrofourniture, et affiche aujourd'hui un taux de 90 % de recyclage des emballages vides et des plastiques usagés collectés. C'est remarquable. Nous sommes fiers aujourd'hui de savoir que la Ferme France est exemplaire en Europe, et plus largement dans le monde, en matière de gestion des déchets. Un grand merci donc à A.D.I.VALOR pour cela ! »*

La performance de la France est une référence

La France est le seul pays du monde à disposer, via A.D.I.VALOR, d'un éventail aussi large de solutions pour la collecte et la valorisation des emballages, des plastiques usagés et le traitement des déchets dangereux. C'est également le seul pays au monde à disposer d'une organisation ayant atteint une performance aussi élevée de collecte pour les principaux déchets d'agrofourniture, soit en 2023, un taux moyen de collecte de 79 %. Ces taux de collecte montent même à plus de 90 % sur les programmes les plus anciens comme les bidons de produits phytopharmaceutiques ou les big-bags d'engrais.

A.D.I.VALOR partage régulièrement son expertise de collecte comme ce fut le cas auprès de la Direction générale de l'alimentation, en mars 2023, sur le thème du contrôle des produits phytosanitaires (collectes d'EVPP, PPNu et EPIU).

Un savoir-faire partagé au niveau européen

Le savoir-faire de la France en matière de gestion des déchets de l'agrofourniture fait donc référence tant au niveau européen que mondial.

Fort de ses résultats, A.D.I.VALOR : **- Partage et valorise ce savoir-faire avec d'autres pays membres de l'Union européenne**

A.D.I.VALOR est membre d'EPRO, association européenne des organismes experts en charge de la gestion de systèmes de collecte et la valorisation des emballages plastiques, regroupant 19 organisations dans 16 pays. Il s'agit d'un forum unique d'échanges et d'études entre les différents membres.

- Participe aux **travaux du groupe de travail "Agriculture" de la Circular Plastics Alliance**, initiative européenne lancée par la Commission européenne, qui vise à augmenter l'incorporation des matières plastiques recyclées.

- Soutient les **actions de l'association APE Europe**, créée à l'initiative du CPA, qui vise à soutenir la mise en place d'organisation nationale de collecte pour les plastiques agricoles dans les différents états membres.

- A participé activement à **l'élaboration de la "stratégie européenne de la plasticulture"**, présentée à la Commission européenne par APE Europe. Elle veut contribuer à être un modèle européen pour la gestion durable de la fin de vie des plastiques agricoles et participe ainsi à la communauté de la plasticulture

pour relever les défis environnementaux liés aux plastiques dans l'agriculture. Pour Bernard Le Moine, président de l'APE Europe et délégué général du CPA *, *« L'objectif 0 plastique dans la nature et 100 % recyclé est une ambition réaliste dans tous les pays européens. Cette feuille stratégique capitalise largement sur les 12 ans d'expérience acquise en France avec A.D.I.VALOR, qui fait aujourd'hui référence en Europe. »*

- A contribué aux travaux de la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui a publié en décembre 2021 un rapport présentant les résultats d'une étude sur l'usage du plastique agricole dans le monde. La FAO appelle à l'action pour un emploi durable du plastique en agriculture et cite A.D.I.VALOR en exemple !

A.D.I.VALOR a par ailleurs été invité par la FAO en avril 2023 dans le cadre d'une réunion sur les plastiques agricoles. Elle a pu présenter l'exemplarité de la gestion des déchets agricoles français et partager les travaux en cours sur la gestion du plastique en agriculture, les alternatives potentielles, les discussions internationales sur la pollution par les plastiques et sur les pratiques vertueuses de durabilité et circularité.

**Le CPA (Comité des Plastiques en Agriculture) est actionnaire d'A.D.I.VALOR*



DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER

Les DROM s’engagent aux côtés d’A.D.I.VALOR

Depuis sa création, A.D.I.VALOR intervient dans les départements d'outre-mer en apportant un soutien financier et une assistance technique (formation, transfert de savoir-faire aux acteurs locaux).

A.D.I.VALOR a réalisé en 2014, à la demande du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, du ministère des Outre-mer, du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de l'ADEME, une étude préalable à la mise en place de systèmes pérennes de collecte et d'élimination des déchets issus des exploitations agricoles dans les cinq DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, La Réunion).

Cette étude avait pour objectif de réaliser un diagnostic complet de la situation et de formuler des recommandations pour mettre en place ces systèmes de collecte dans chaque DROM. À l'issue de ces travaux, la mise en place d'organisations locales a été privilégiée par les parties prenantes à La Réunion, en Guadeloupe et en Martinique avec la création d'organismes dédiés :
- ECO AGRI à La Réunion en 2017,
- AGRIVALOR en Guadeloupe en 2018,
- ECODIAM en Martinique en 2020.

Au Salon International de l'Agriculture 2023, A.D.I.VALOR et les DROM ont renforcé leurs partenariats afin que ces derniers intègrent progressivement le fonctionnement national d'A.D.I.VALOR :

- ECODIAM a signé la convention cadre d'A.D.I.VALOR et vise un taux de collecte des EVPP et des big-bags de 75 % d'ici 2029.
- ECO AGRI, AGRIVALOR ainsi que les Chambres d'agriculture de Guyane et de Mayotte ont signé une lettre d'intention et s'engagent à intégrer le processus en 2024.

Fin 2023, une mission A.D.I.VALOR a eu lieu en Martinique et en Guadeloupe afin d'échanger sur les problématiques rencontrées et travailler sur la pérennisation et l'amélioration des programmes de collecte existants, ainsi que sur la mise en place de nouveaux programmes. D'autres missions de ce type dans les DROM suivront en 2024.

Ronan Vanot se félicite de *« pouvoir renforcer ces partenariats pour améliorer les systèmes mis en place dans les départements d'Outre-mer. L'objectif est de faire entrer les DROM dans notre fonctionnement national tout en s'adaptant aux spécificités territoriales ultramarines. »*

Sur le front des plastiques agricoles, le Comité français des Plastiques en Agriculture pilote depuis 2018 le projet BIODOM qui vise à mettre au point des paillages biodégradables pour les cultures en conditions tropicales. Des essais ont été mis en place sur les cultures de l'ananas, du melon et de la tomate avec le concours des acteurs de La Réunion et de la Guadeloupe et avec l'appui de l'INRAE de Montpellier et de l'INRAE Antilles-Guyane.



A photograph of three people in a vineyard. On the left, a man in a dark jacket looks towards the center. In the middle, a woman with long dark hair, wearing a light blue shirt and a dark jacket, smiles. On the right, a man in a maroon t-shirt is examining a grapevine. The background shows rows of grapevines on a hillside under a blue sky with large white clouds. A semi-transparent dark red banner is at the bottom, containing white text on the left and a paragraph on the right.

PROGRAMMES ET DÉVELOPPEMENTS EN COURS

Tout savoir
sur l'évolution
des programmes
de collecte,
leurs fonctionnements
et leurs enjeux



PROGRAMMES DE COLLECTE : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES



Depuis la création d'A.D.I.VALOR en 2001, le périmètre de collecte s'étend continuellement pour comprendre aujourd'hui les 25 principaux déchets de l'agrofourniture issus des exploitations agricoles. Plus de 90 % des quantités d'emballages et plastiques usagés d'origine agricole sont désormais couverts par les programmes de collecte et de valorisation mis en place par A.D.I.VALOR et ses actionnaires. A.D.I.VALOR poursuit, en étroite collaboration avec les filières de production concernées, la mise au point de nouvelles solutions de collecte et de traitement pour d'autres intrants en fin de vie. L'objectif est que chaque exploitant agricole français puisse à terme collecter et valoriser 100 % de ses déchets d'activité.

Ronan Vanot, directeur général d'A.D.I.VALOR, indique que " l'année 2023 a été riche en évolutions avec le lancement de la collecte des emballages vides de nutrition animale, des emballages vides de semences de betteraves mais aussi avec l'inauguration de Plasticlean, une nouvelle unité partenaire sur les films de maraîchage en France. "



De nouveaux programmes de collecte

En 2023, tous les acteurs de la filière de gestion des déchets agricoles sont restés engagés et proactifs pour tendre vers le "100 % collecté et 100 % recyclé". A.D.I.VALOR a élargi son périmètre d'actions et noué des partenariats pour la mise en place de :

- La **collecte et du recyclage des emballages de nutrition animale** avec la création par la filière de l'organisme VALORALIM ; ce nouveau programme est opérationnel depuis juillet 2023 et les premières collectes ont été organisées dès l'automne 2023. L'objectif est d'atteindre un taux moyen de collecte de 60 % et de recycler 80 % des volumes collectés.
- La **collecte des emballages vides de semences de betteraves en coopération** avec la filière (UFS, ARES, SEMAE, les distributeurs, les sucreries et les planteurs) au printemps 2023.
- La **collecte et le recyclage des Pots Horticoles Usagés Professionnels** avec VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, avec la création de l'organisme VADEHO. Les collectes des pots horticoles professionnels usagés doivent ainsi démarrer au printemps 2024.

D'autres programmes sont à l'étude et l'année 2024 devrait comporter son lot de lancement de nouvelles collectes !

L'accélération de la relocalisation du recyclage

L'éco-organisme s'est fixé l'objectif de recycler 80 % des déchets agricoles dans l'Hexagone d'ici à 2025. Pour cela, A.D.I.VALOR agit en partenariat pour la création de plusieurs nouvelles unités :

- RecyOuest pour les ficelles et filets, inaugurée en 2022.
- Plasticlean pour les films de paillage, inaugurée en 2023.
- Novus pour les big-bags, inaugurée en mai 2024.
- Suez pour les films agricoles, a doublé les capacités dédiées de l'unité du 49 en 2024.
- Néoplast pour les films d'élevage, sera inaugurée en 2025.



L'éco-modulation et l'éco-conception pour des emballages et des plastiques plus circulaires

La loi de lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire (loi AGEC) promulguée début 2020 prévoit la mise en œuvre progressive d'une éco-modulation sur les éco-contributions pour améliorer la recyclabilité et inciter à l'utilisation de matières plastiques recyclées en remplacement de matières plastiques vierges. Ainsi, un groupe de travail « emballages et plastiques » a été mis en place, rassemblant l'ensemble des actionnaires représentant les metteurs en marché, en juillet 2020. Ce travail a ainsi mené à une mise en place de l'éco-modulation en 2023, sur une base de trois critères permettant de favoriser l'éco-conception, la recyclabilité et l'intégration de matières recyclées.

L'éco-conception est au cœur des programmes d'étude A.D.I.VALOR, avec des projets collaboratifs sur l'intégration de matières recyclées, de schémas de boucles fermées de recyclage ou de baisse de production de quantité de déchets. A.D.I.VALOR a aussi lancé un groupe de travail « Réemploi », afin de progresser sur le devenir potentiel des emballages usagés, via la mise en place de différents pilotes de réemploi des emballages d'agrofourniture, la participation à des échanges et collaborations inter-filières et la préparation de nouveaux partenariats.

Association "Contrat de Solutions"

45 partenaires du secteur agricole, dont A.D.I.VALOR, se sont engagés pour construire collectivement des solutions visant à réduire l'utilisation et les impacts des produits phytopharmaceutiques destinés à la protection des cultures. A.D.I.VALOR intervient sur le déploiement de solutions pour l'amélioration de la gestion des déchets issus de l'emploi de nouveaux moyens de protection des plantes. Plus d'informations sur www.contratsolutions.fr



Appel à projets pour l'amélioration des conditions de collecte

Lancés en 2021, les appels à projets pour l'amélioration des conditions de collecte rencontrent un succès croissant.

En trois ans, ce programme a déjà permis d'accompagner **85 opérateurs de collecte** (coopératives, négoce et opérateurs non commerciaux) dans la réalisation de **99 projets**. Sur la période, 663 000 € ont été alloués par A.D.I.VALOR pour contribuer à la réalisation de 2 570 000 € d'investissements, soit une aide moyenne de 6 700 € par projet avec un taux d'aide moyen de 25 %. Les réalisations concernent majoritairement l'aménagement des sites de collecte : plateformes de stockage, cases de collecte, clôtures, achats de bennes dédiées, zones couvertes, rénovation des accès, ponts bascules, etc. Plusieurs projets ont également permis d'optimiser les collectes de films de maraîchage : pèse-essieux, remorque porte-caisson, pelle chargeuse, etc. mais aussi d'acquérir ou de renouveler des presses à balles.

Les projets sont examinés par une commission mixte composée de la Coopération Agricole, de la Fédération du Négocio Agricole et d'A.D.I.VALOR qui évalue les projets et sélectionne les lauréats.

BIDONS ET FÛTS

90 %

des bidons collectés
ont été recyclés
en 2023

74 %

des emballages
des caves vinicoles
sont collectés

Produits de protection et de nutrition des plantes

89 % des emballages vides de produits de protection et de nutrition des plantes collectés

Ces emballages ont contenu des produits de protection des plantes (utilisés en culture conventionnelle et en agriculture biologique), des biostimulants ou des fertilisants liquides destinés à protéger et à nourrir les plantes cultivées. Ce programme a été le premier mis en place lors de la création d'A.D.I.VALOR

en 2001, à l'initiative de Phyteis. Il est aujourd'hui piloté par A.D.I.VALOR et la société COVADA, filiale de Phyteis. **En 2023, le taux de collecte s'élève à 89 %.**

Ces emballages vides sont mis en balles sur des plateformes de regroupement, avant d'être expédiés vers des installations de recyclage dédiées. Les emballages sont broyés, lavés puis extrudés. **90 % des bidons collectés ont été recyclés en 2023.** Ils ressortent sous forme de

granulés de rPEHD (Polyéthylène Haute Densité recyclé), qui sont utilisés par l'industrie de la plasturgie en remplacement de matière plastique vierge, contribuant ainsi à l'émergence d'une économie circulaire, plus économe en ressource.

Par ailleurs, 10 % des emballages des produits de protection des plantes sont en papiers ou cartons. Pour ce flux, collecté sélectivement, le taux de collecte est plus faible, aux alentours de 65 %.

Produits d'hygiène de l'élevage laitier

83 % des bidons vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier collectés

Les produits concernés sont utilisés par les éleveurs laitiers pour le nettoyage et la désinfection du matériel de traite et pour l'hygiène de la mamelle. 1 400 tonnes d'emballages sont à collecter chaque année, principalement des bidons de 10 à 60 litres composés de Polyéthylène Haute Densité.

Cette initiative, pilotée en coopération avec la Société SEPH (Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène) est soutenue par le Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière (CNIEL), la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL), la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL) et la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL). Les éleveurs laitiers sont pleinement engagés dans la collecte de ces emballages, notamment au

travers de la charte des bonnes pratiques d'élevage. Les volumes collectés sont en progression constante depuis la mise en place de ce programme en 2010.

En 2023, plus de 1 100 tonnes de ces emballages vides ont été collectées, leur taux de collecte s'élève à 83 % et 97 % des emballages collectés ont été recyclés.

Produits d'hygiène des autres élevages

63 % des bidons vides de produits d'hygiène des autres élevage collectés

Les autres élevages utilisent aussi des produits de désinfection. Depuis 2022, A.D.I.VALOR, SEPH et les différentes parties prenantes (notamment les interprofessions porcines, ovines et volailles) se sont mobilisées

afin de collecter et recycler les emballages vides de ces produits. Plus de 120 tonnes ont ainsi été collectées en 2023 soit 63 % du gisement estimé.

Produits œnologiques et d'hygiène de la cave

69 % des emballages vides de produits œnologiques et d'hygiène de la cave collectés

Ces emballages sont destinés au conditionnement des produits œnologiques (solutions sulfureuses, enzymes, produits de vinification, etc.) et d'entretien de la cuverie et des canalisations. Ce sont majoritairement des bidons de 10, 20 ou 60 litres en Polyéthylène Haute Densité (PEHD) et

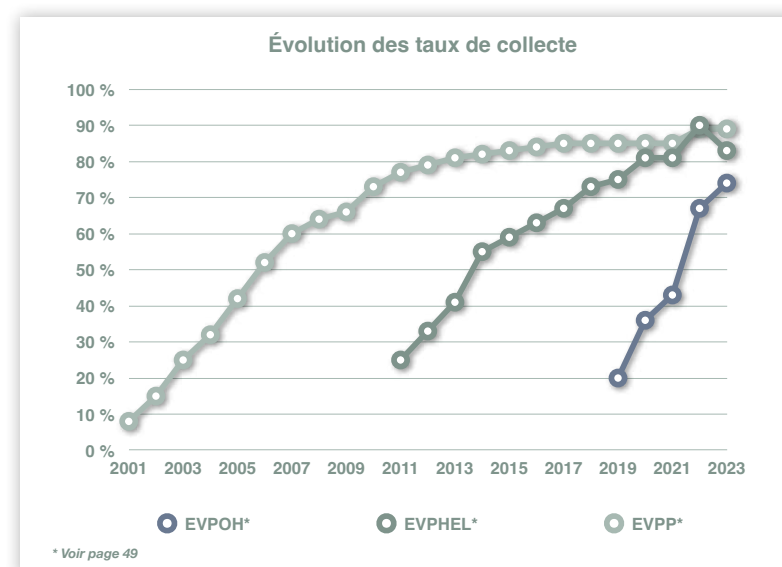
de couleurs variées. Cette initiative est pilotée par A.D.I.VALOR et Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène (SEPH), avec l'appui d'Oenoppia et de l'ensemble de la profession viti-vinicole. Les premières collectes ont démarré en janvier 2019 et la quantité d'emballages vides à collecter annuellement est estimée à 300 tonnes.

Plus de 200 tonnes ont été collectées en 2023, soit 74 % des quantités totales. 91 % des emballages collectés ont été recyclés.

Emballages vides de nutrition animale

La collecte et le recyclage des Emballages Vides de Nutrition Animale avec la création par la filière de l'organisme VALORALIM, est opérationnelle depuis juillet 2023 ;

les premières collectes sont organisées depuis l'automne 2023. **L'objectif est d'atteindre un taux moyen de collecte de 60 % et de recycler 80 % des volumes collectés.**



Anna MEURILLON,
coopérative AXEREAL (Centre)

Depuis 2001, les agriculteurs ont manifesté une véritable prise de conscience. Ils cherchent à démontrer que leurs pratiques sont respectueuses de l'environnement et s'inscrivent dans une démarche vertueuse.



Didier BRUN,
négoce Oenovisions (Beaujolais)

Proposer le service de collecte des bidons vides de ces produits a été pour nous une évidence dès 2019. Cette collecte ne cesse de progresser auprès de nos clients, caves et négociants et nous permet d'apporter une contribution grandissante au recyclage des matières plastiques.



Jérôme DELMOTTE,
coopérative YSEO (Hauts-de-France)

La collecte des Emballages Vides de Nutrition Animale est une excellente nouvelle pour nos éleveurs. Chez YSEO, nous allons les collecter directement à la ferme et les regrouper sur nos 4 plateformes logistiques.

En
coopération
avec

covada
Collecte et Valorisation des Déchets Agricoles

SEPH
SOLUTION EMBALLAGES PRODUITS D'HYGIÈNE

VALORALIM
Pour une gestion durable
des emballages de la nutrition animale



BIG-BAGS

96 %

des big-bags usagés collectés



Big-bags d'engrais et de semences

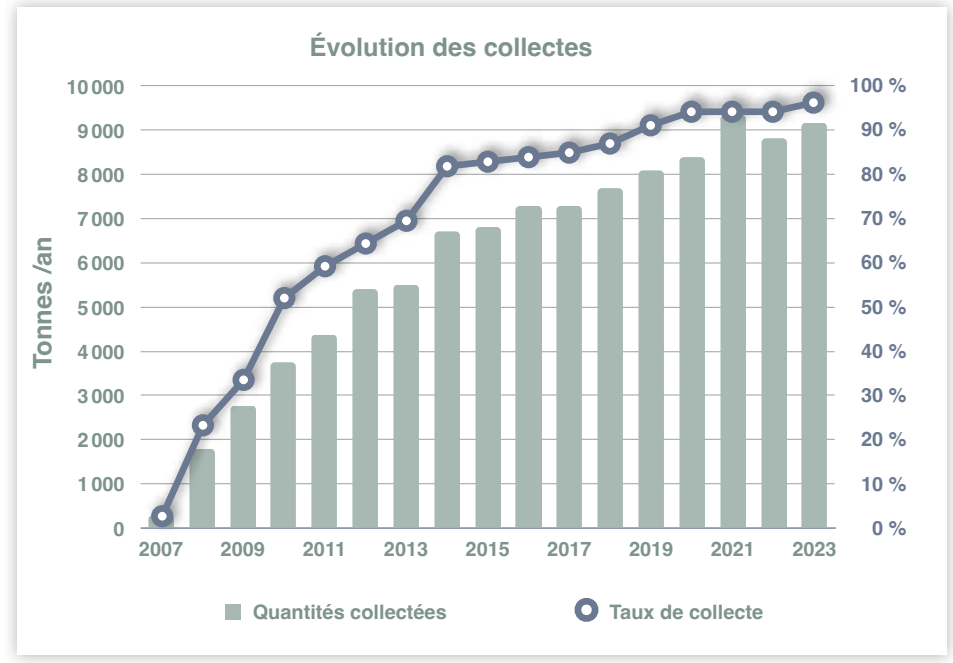
Les big-bags sont des emballages souples (« grands récipients vrac souples » ou GRVS), à base de Polypropylène et Polyéthylène, utilisés pour le conditionnement des engrais et des semences certifiées.

Le programme de collecte a démarré en 2007 pour les big-bags d'engrais, en 2009 pour les big-bags de semences et en 2021 pour les big-bags de plants de pommes de terre. Il est piloté par A.D.I.VALOR en coopération avec la Société de Valorisation

des Eco-actions des Engrais et Amendements (SOVEEA) et l'Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences (ARES). Les big-bags sont préparés par l'utilisateur en fagots de 5 à 10 unités puis déposés au point d'apport. Ils sont ensuite transportés vers des plateformes de mise en balles et de stockage, avant d'être expédiés vers des unités de recyclage. La matière plastique régénérée issue des big-bags est utilisée dans la fabrication d'éléments de construction pour

le bâtiment. 5 big-bags permettent ainsi la fabrication de 5 hourdis (plancher isolant) pour le bâtiment.

Environ 9 200 tonnes de big-bags ont été collectées en 2023. **Le taux de collecte, estimé à 96 %, reste stable par rapport à 2022. 100 % des big-bags collectés ont été recyclés en 2023.**



En coopération avec



Création d'une unité de recyclage en 2024

La priorité d'A.D.I.VALOR, appuyé par SOVEEA et ARES, est de soutenir la création d'une première unité de recyclage des big-bags en France, ainsi que de nouvelles applications pour l'utilisation du plastique recyclé.

L'appel à manifestation d'intérêt lancé par A.D.I.VALOR fin 2019 a permis la construction d'une nouvelle unité de recyclage en France, NOVUS, qui sera opérationnelle en mai 2024.

Cette unité valorisera près de 10 000 tonnes de Polypropylène souple (big-bags agricoles ou issus d'autres secteurs d'activité).



Aurélie FALGON,
coopérative Vivescia (Champagne-Ardenne)
Nous organisons l'accueil en continu des big-bags pour collecter l'ensemble des big-bags mis sur le marché.



Alexandra BERTRAND
négoce Charrière Distribution (Occitanie)
Nous délivrons des produits phyto aux agriculteurs et nous avons à cœur de récupérer et mettre en avant le recyclage des bidons vides, collecte que nous organisons 3 fois dans l'année sur chaque dépôt ayant des produits phyto. En collaboration avec A.D.I.VALOR, nous mettons tout en œuvre pour être toujours plus performants et communiquer auprès des agriculteurs sur l'importance de collecter les déchets et ainsi les recycler pour les valoriser.



Matthieu VASLET,
négoce Centre Ouest Céréales (Centre)
Ma coopérative accompagne ses adhérents notamment dans la collecte des big-bags, facilitant la récupération et le traitement responsable de ces déchets agricoles. Cette démarche illustre non seulement mes convictions personnelles, mais aussi l'engagement de COC en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

SACS PAPIER

43 %

des sacs papier de semences certifiées sont collectés

Sacs de semences certifiées

43 % des sacs papier de semences certifiées sont collectés

Ces emballages sont utilisés pour le conditionnement des semences certifiées (céréales, maïs, tournesol, colza, espèces fourragères et potagères, etc.) produites et commercialisées selon des cahiers des charges très précis.

Ce programme est piloté par A.D.I.VALOR depuis 2012, en coopération avec l'Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences (ARES), créée à l'initiative de l'Union Française des Semenciers (UFS).

Le gisement de sacs de semences en papier usagés s'élève à près de 2 430 tonnes par an. Avec **un taux de collecte de 43 % en 2023** (+ 5 points par rapport à 2021), le programme a permis de collecter au total **1 051 tonnes de sacs usagés**.

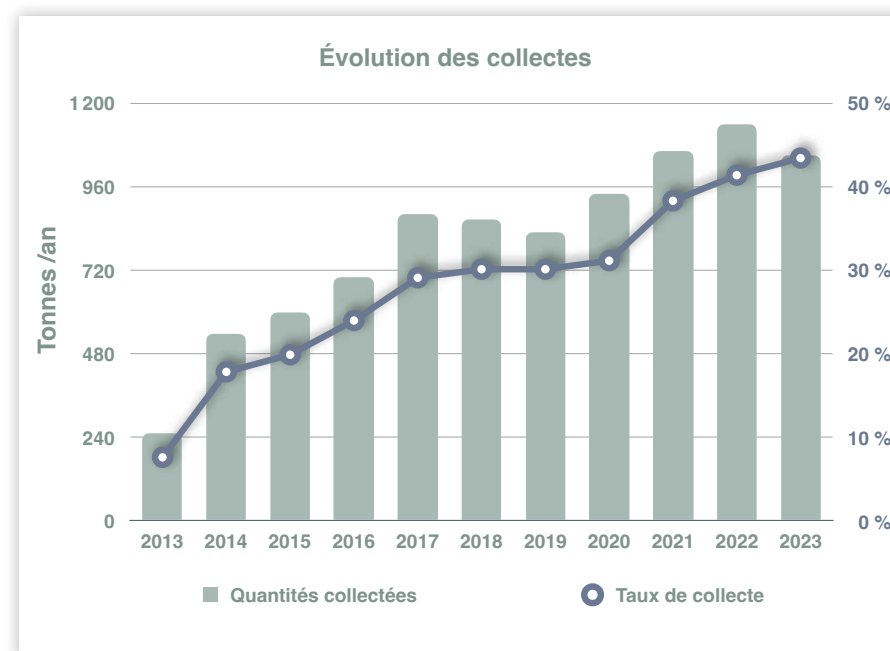
Les sacs en papier collectés sont recyclés pour fabriquer des couches de protection de panneaux isolants ou valorisés comme combustibles de substitution en cimenterie.

N'est pas prise en compte à ce jour la réutilisation de ces sacs comme sacs poubelles dans les exploitations agricoles.

Par ailleurs en 2023, sous l'impulsion de l'ensemble de la filière betteravière, **la collecte des emballages vides de semences de betteraves a été mis en place.**

Un gisement important de sacs papier en alimentation animale

Fin 2023, un gisement supplémentaire de **3 400 tonnes de sacs papier d'aliments** (avec pour certains, une sous couche plastique) a rejoint cette collecte. L'ensemble des acteurs est mobilisé pour atteindre rapidement des taux de collecte et de recyclage de haut niveau.



En coopération avec



Benoît CONFURON,
négoce GPE CARRE (Hauts-de-France)
Nous considérons la collecte des déchets issus de l'agrofourniture comme un véritable service pour nos clients. Nous mettons tout en place pour professionnaliser ce service en aménageant progressivement nos sites. »



Philippe ALBERT,
CAVAC (Vendée)
Depuis 2012, nous recyclons et valorisons les sacs papier dans notre Centre d'Exploitation et de Valorisation des Déchets. »



Céline LEBERRE,
Agrial (Normandie)
Agrial propose deux fois par an la collecte des sacs papier et participe activement à la recherche de la meilleure façon de les collecter en fagot afin de permettre leur recyclage. »

FILMS

100 %

des films de paillage, de serre et petits tunnels collectés sont recyclés

Films plastiques d'élevage et de maraîchage

De nouvelles perspectives pour le recyclage des films agricoles

Les films plastiques sont utilisés en agriculture à des fins de protection des cultures maraîchères ou pour la bonne conservation des fourrages en élevage. Ils sont composés quasi exclusivement de Polyéthylène Basse Densité (PEBD).

Le programme de collecte d'A.D.I.VALOR est soutenu par les fabricants de films plastiques via l'initiative "Agriculture, Plastique et Environnement" (APE), piloté par le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA). La quantité totale de films usagés à collecter est estimée à **73 000 tonnes par an**, soit :

- 48 300 tonnes de films d'Élevage - ensilage, enrubannage,
- 13 200 tonnes de films de serre et petits tunnels,
- 11 400 tonnes de films de paillage.

Les films agricoles usagés sont collectés en flux séparés pour être recyclés et utilisés pour la fabrication de sacs poubelles ou d'autres films utilisés en agriculture et dans d'autres secteurs d'activité comme le bâtiment.

La collecte des films d'élevage toujours en augmentation

Avec près de 41 000 tonnes en 2023, les quantités de films d'élevage usagées collectées continuent de croître (+ 1 000 tonnes en un an). **Le taux de collecte moyen atteint 85 %**. 100 % des films plastiques collectés auprès des éleveurs ont été recyclés.

Un taux de collecte et de recyclage élevé pour les films de couverture utilisés en maraîchage

En 2023, **11 024 tonnes de films de serre et petits tunnels ont été collectées soit 84 % des quantités à récupérer, recyclées à 100 %**. Une partie des films de serre est collectée et valorisée via d'autres filières spécifiques ou collecteurs privés.

Les films de paillage sont largement utilisés en culture maraîchère du fait de leur intérêt technique (accélération de la maturité des plantes, lutte contre les mauvaises herbes) et environnementale (économie d'eau, diminution du recours aux produits phytopharmaceutiques).

Lors de leur enlèvement au champ, ces films, de faible épaisseur et en contact avec le sol, présentent des taux de souillure importants, souvent au-delà de 50 %, liés à un taux d'humidité élevé et à la présence de terre, de sable et de végétaux.

En 2023, plus de 10 000 tonnes de films de paillage (soit 90 % du gisement) ont été collectées.

Près de 100 % des films de paillage collectés sont recyclés, la grande majorité l'est en France depuis l'ouverture en 2023, de la nouvelle unité Plasticlean.

Cette nouvelle unité a été inaugurée en juin 2023 et aura une capacité à terme de traitement de 10 000 tonnes de films par an. Plasticlean a mis au point un procédé industriel innovant qui assure un nettoyage intensif et efficace des films de maraîchage les plus souillés, en vue de leur recyclage. La ligne comprend des étapes de broyage, de lavage et de séchage, puis de conditionnement des flocons en balles filmées. Ces matières recyclées peuvent être directement compressées ou extrudées par des plasturgistes. Compte tenu de leur extrême pureté, elles sont incorporées lors de la production de nouveaux films plastiques.

C'est la première unité française de recyclage spécifiquement conçue pour régénérer ces films agricoles extrêmement souillés. Ce projet devrait être dupliqué dans d'autres pays européens, gros utilisateurs de films plastiques en cultures maraîchères.

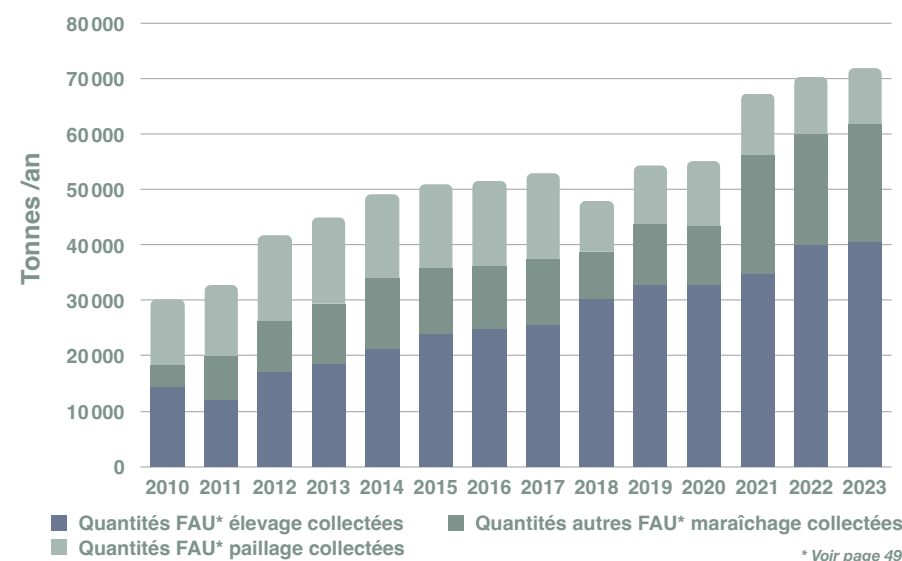
Un plan d'actions R&D complémentaire

Par ailleurs, A.D.I.VALOR et le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA) ont engagé à moyen terme, un plan d'actions visant à :

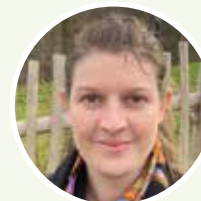
- Réduire le taux de souillure au champ avec la mise au point de nouvelles machines de dépose développées dans le cadre du programme RAFU 2. Ces machines sont de plus en plus utilisées sur les cultures de carotte. Elles sont également en cours de développement sur le melon, l'échalote, la salade et la pomme de terre,
- Soutenir le développement de films biodégradables qui peuvent remplacer des films dit « conventionnels » et qui présentent l'avantage de se dégrader une fois enfouis dans le sol.



Évolution des collectes



En coopération avec



Angeline FABRE, Chambre d'Agriculture 12 (Occitanie)
La Chambre d'agriculture de l'Aveyron est opérateur de collecte auprès d'A.D.I.VALOR pour une quarantaine de sites et organise des collectes de plastiques depuis plus de 30 ans sur notre département. J'ai œuvré à l'optimisation des collectes sur nos territoires ruraux afin que chaque agriculteur puisse avoir une solution de proximité pour trier ses déchets plastiques d'élevage. Cela est passé par l'uniformisation et le renforcement des outils de communication au niveau départemental et par la recherche de sites adaptés et de proximité afin de sécuriser les collectes.



Christelle CARDONA, coopérative Terres du Sud (Nouvelle-Aquitaine)
En 10 ans, nous sommes passés d'un simple service de collecte sur quelques jours, à plusieurs solutions de collecte, adaptées à chaque agriculteur avec des apports possibles tout au long de l'année sur une plateforme de collecte, des sites de collecte ouverts à des périodes définies et des demandes ponctuelles via Agrifeel.fr. Sur notre territoire aux productions agricoles très variées, nous veillons à ce que l'ensemble des agriculteurs ait une solution de collecte pour les déchets issus de leurs productions. Cette activité fait partie maintenant de notre quotidien.



André MUSCAT, coopérative SCA ROGNONAS (PACA)
À la coopérative de Rognonas, nous avons à cœur de proposer une solution de collecte et de recyclage aux adhérents depuis 10 ans. C'est pourquoi nous les accueillons tout au long de l'année afin qu'ils rapportent leurs emballages vides et leurs plastiques usagés. Nous avons aménagé une plateforme de stockage dédiée sur laquelle plus de 1 120 tonnes de plastiques ont transité en 2023.

FILETS BALLE RONDE ET FICELLES

100 %

des ficelles collectées en 2023 ont été recyclées

Les collectes continuent de progresser

Ce programme a débuté en 2013. Il est piloté par A.D.I.VALOR dans le cadre de l'initiative APE (Agriculture, Plastique et Environnement), en coopération avec le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA). Les ficelles plastiques en Polypropylène sont principalement utilisées pour le conditionnement des fourrages, pour le palissage de la vigne et comme tuteur en cultures sous serre (tomate par exemple). Constitués de Polyéthylène, les filets plastiques sont utilisés par les éleveurs pour faciliter le bottelage en balles rondes notamment lors de l'enrubannage.

Il convient de trier et de collecter séparément les ficelles et les filets balles rondes dans la perspective de les recycler correctement. **14 253 tonnes de ficelles et filets balle ronde ont été collectées en 2023, soit une augmentation de 1 016 tonnes par rapport à 2022, ce qui amène le taux de collecte moyen à 53 %.**

100 % des ficelles collectées en 2023 ont été recyclées. Les matières plastiques issues du processus de régénération sont utilisées pour la fabrication de nouvelles ficelles agricoles éco-conçues ou bien de pièces mécaniques telles que des raccords de canalisation pour le bâtiment. Les filets balle ronde sont soit recyclés, soit traités en valorisation énergétique du fait de capacités de recyclage encore limitées.



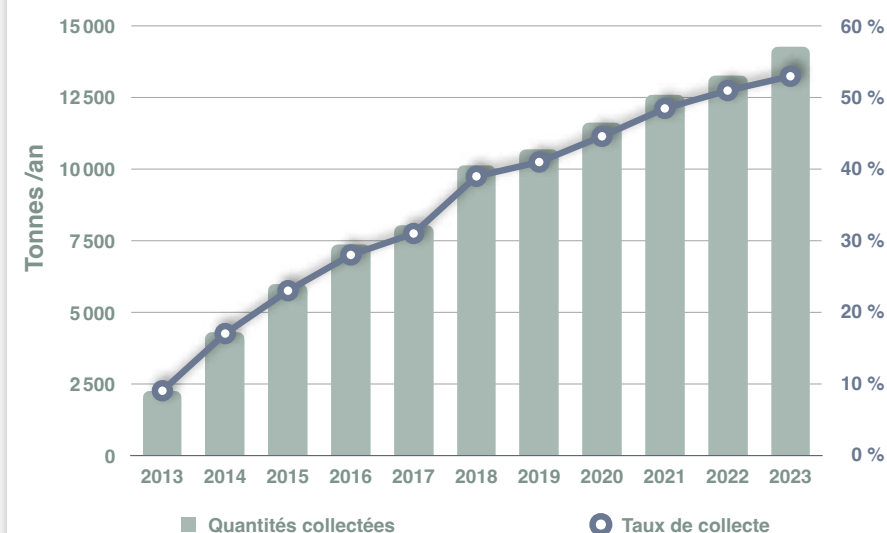
Une unité de recyclage dédiée

A.D.I.VALOR et le CPA soutiennent les projets innovants de procédés de recyclage

Le projet RecyOuest, première unité au monde dédiée au recyclage des filets agricoles, s'est concrétisé par la pose de la première pierre de l'usine en juillet 2021, à Argentan en Normandie. Grâce à son procédé unique de nettoyage à sec sans utilisation d'eau ni de substance chimique, RecyOuest peut régénérer ces déchets plastiques et créer une matière plastique de qualité.

A.D.I.VALOR a démarré la livraison de balles de filets à recycler en juillet 2021. Le démarrage de la production de matières plastiques recyclées a débuté, quant à lui, en juillet 2022. En 2023 l'unité continue sa montée en puissance pour traiter les filets balle ronde, qui sont des déchets complexes à traiter. A.D.I.VALOR et le CPA accompagnent cette unité afin de lui permettre de s'installer de manière pérenne comme une référence dans le recyclage de ces plastiques texturés.

Évolution des collectes ficelles et filets



En coopération avec



Jean-Pierre GRYTA,
coopérative EMC2 (Lorraine)
Nous améliorons nos services auprès de nos adhérents en organisant 3 collectes par an.



Bertrand DAUDON,
concessionnaire GONIN DURIS (Vendée)
Nous sommes collecteurs A.D.I.VALOR depuis de nombreuses années, dans nos concessions ou chez les agriculteurs. Nous collectons principalement des sacs de ficelles et de filets balle ronde. Cela nous demande un peu d'organisation mais tout se passe bien d'autant que nos clients sont demandeurs.



Chloé LE MARCHAND,
coopérative TERRENA (Pays de la Loire)
Terrena a su répondre aux attentes des agriculteurs en proposant deux collectes de ficelles et filets usagés par an et ainsi permettre d'augmenter le tonnage collecté en 2023.



FILETS PARAGRÊLE

584

tonnes de filets
paragrêle collectées
en 2023

Filets paragrêle pour l'arboriculture

584 tonnes de filets paragrêle collectées en 2023

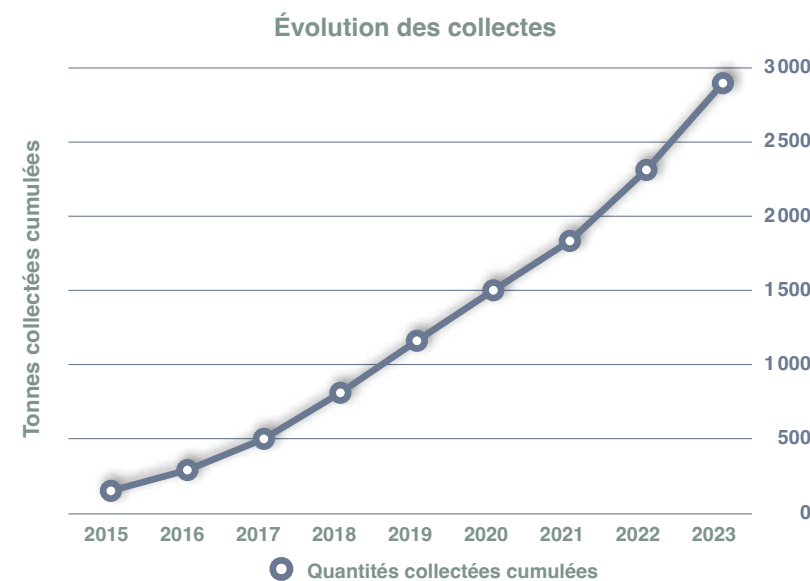
Les filets paragrêle, composés de Polyéthylène Haute Densité, sont utilisés en arboriculture afin de protéger les cultures des risques liés aux orages de grêle. Compte tenu de l'augmentation de cet aléa climatique, leur emploi tend à se généraliser.

Plus de 17 000 hectares de vergers (pommes, poires, pêches-nectarines, abricots, cerises...) sont aujourd'hui protégés par des filets paragrêle. Compte tenu de leur durée de vie d'environ 10 à 15 ans, **1 200 tonnes de filets paragrêle usagés seraient à collecter annuellement.**

Initiative volontaire de la profession, ce programme réunit la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits (FNPF), l'Association Nationale Pommes Poires (ANPP), la Coopération Agricole, le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA) et A.D.I.VALOR. Il est par ailleurs soutenu par les Chambres d'agriculture. Les arboriculteurs disposent dorénavant d'une solution sûre et durable de recyclage des filets qu'ils utilisent sur leurs exploitations.

Près de 2 900 tonnes de filets paragrêle usagés ont été collectées depuis le démarrage du programme en 2015. 100 % des filets collectés sont recyclés en cordage utilisé dans le secteur du nautisme, en éléments de construction ou encore en mobilier urbain.

En coopération avec



GAINES SOUPLES D'IRRIGATION

1 611

tonnes ont été
collectées sur
l'année 2023

Gaines souples d'irrigation pour les cultures maraîchères

Une solution de collecte pour les gaines souples d'irrigation

Il s'agit des gaines souples d'irrigation à usage unique, fabriquées à partir de polyéthylène basse ou moyenne densité (PEBD ou PEMD). Ces gaines sont surtout utilisées en cultures maraîchères. La quantité totale de plastiques usagés à collecter annuellement est estimée à 1 800 tonnes. Ce programme est opérationnel depuis 2019. Les gaines sont collectées et séparées des films de paillage, fagotées ou enroulées en bobines.

1 611 tonnes ont été collectées sur l'année 2023, soit 86 % du gisement, confirmant la forte attente des maraîchers pour une solution de collecte. **100 % des gaines collectées ont été recyclées en 2023.**

Cette initiative est pilotée par A.D.I.VALOR et le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA), dans le cadre de l'initiative APE (Agriculture, Plastique et Environnement).

En coopération avec




Emmanuelle TERRIEN,
organisation de producteurs BLUE WHALE (Occitanie)
Une action de très belle ampleur renouvelée chaque année rendue possible grâce à l'aide logistique précieuse d'A.D.I.VALOR.


Eve CANTIN,
Cantagri (Lot et Garonne)
Gérante de la SARL CANTAGRI, spécialisée dans la fourniture de filets paragrêle et matériels pour l'arboriculture, je suis également la vice-présidente du CPA à l'échelle nationale et à ce titre particulièrement sensibilisée à la gestion de la fin de vie des plastiques agricoles. En lien avec A.D.I.VALOR, nous organisons la collecte des filets de nos clients sur notre site ou sur leur exploitation directement, afin qu'ils puissent être recyclés, notamment transformés en mobilier urbain.


Laurent GRANGIER,
négoce MPA (Occitanie)
Le recyclage des gaines souples d'irrigation en polyéthylène représente une étape essentielle dans la préservation de l'environnement, permettant de réduire les déchets plastiques et de permettre une utilisation durable de ces produits. Chez MPA, nous nous sommes impliqués dès la mise en place de cette filière, c'était une évidence pour moi.

PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES NON UTILISABLES (PPNU)

12 900

tonnes de PPNU
éliminées depuis
2001

EPI USAGÉS

+ de 100

tonnes ont été
collectées
depuis 2016

Produits destinés à la protection des cultures

12 900 tonnes de PPNU éliminées

Les produits phytopharmaceutiques sont destinés à la protection des cultures (herbicide, fongicide, insecticide, etc.), quel que soit l'itinéraire technique choisi (conventionnel, agriculture biologique, etc.) Ces produits peuvent devenir inutilisables dans les cas suivants :

- Une interdiction réglementaire,
- Un retrait d'autorisation de mise sur le marché,
- La perte de leurs caractéristiques physicochimiques,
- L'impossibilité d'être utilisé par l'exploitant (arrêt de culture, changement d'itinéraire technique...).

Les premières collectes de déstockage, réalisées par A.D.I.VALOR entre 2001 et 2008 ont permis d'éliminer 9 600 tonnes de stock « historique » constitué chez les utilisateurs professionnels.

Depuis 2009, un dispositif pérenne de gestion des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU) a été mis en place par A.D.I.VALOR sur l'ensemble du territoire. **En 2023, plus de 300 tonnes de PPNU ont été collectées et éliminées** dans des installations spécialisées, portant les quantités totales éliminées à près de **12 900 tonnes depuis le démarrage des collectes en 2001.**

Selon les études menées par A.D.I.VALOR, moins de 10 % des exploitations agricoles ont désormais des stocks résiduels. Les partenaires de la filière A.D.I.VALOR continuent de se mobiliser pour proposer un service de proximité de récupération des PPNU aux utilisateurs professionnels.

Déchets de traitement des effluents phytopharmaceutiques

En 2010, A.D.I.VALOR a publié un référentiel technique sur la gestion des déchets issus du traitement des effluents de produits phytopharmaceutiques, provenant de la vidange ou du lavage des pulvérisateurs. Depuis 2011, A.D.I.VALOR et les metteurs en marché des procédés de traitement des effluents phytopharmaceutiques Osmofilm®, HélioSec® et Ecobang® ont signé des contrats pour l'élimination des déchets issus de ces procédés. Ces déchets secs sont récupérés et éliminés par A.D.I.VALOR, en même temps que les PPNU. La collecte des déchets issus d'autres procédés de traitement des effluents est à l'étude.

En coopération
avec



Équipements de Protection Individuelle chimique Usagés

Un programme de collecte démarré en 2016

Cette initiative concerne la gestion de la fin de vie des équipements de protection individuelle chimique **utilisés lors de la manipulation et l'application de produits phytopharmaceutiques et de semences certifiées traitées.** Il s'agit principalement de gants, tabliers, combinaisons en tissus ou jetables, lunettes et masques de protection, bottes et chaussures de protection chimique.

Les partenaires de cette initiative sont AXE Environnement, La Coopération Agricole, la FNA (Fédération du Négoce Agricole), la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), Les Chambres d'Agriculture, la MSA (Mutualité Sociale Agricole), l'UIPP (Union des Industries de

la Protection des Plantes), l'UFS (Union Française des Semenciers). CEPOVETT, PB SÉCURITÉ, SÉCURAMA et PROREM ont rejoint l'initiative en 2017, MANULATEx en 2018 et FRANCE SÉCURITÉ en 2019.

Une étude de pré-configuration, réalisée en 2014 par A.D.I.VALOR, estimait la quantité à récupérer chaque année en France métropolitaine entre 50 et 100 tonnes. Les quantités d'équipements de protection usagés augmentent, compte tenu d'une utilisation accrue de ce type de protection par les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques. Potentiellement souillés par les produits phytopharmaceutiques, ces déchets sont considérés comme dangereux et doivent être incinérés à haute température dans des installations agréées, avec récupération énergétique.

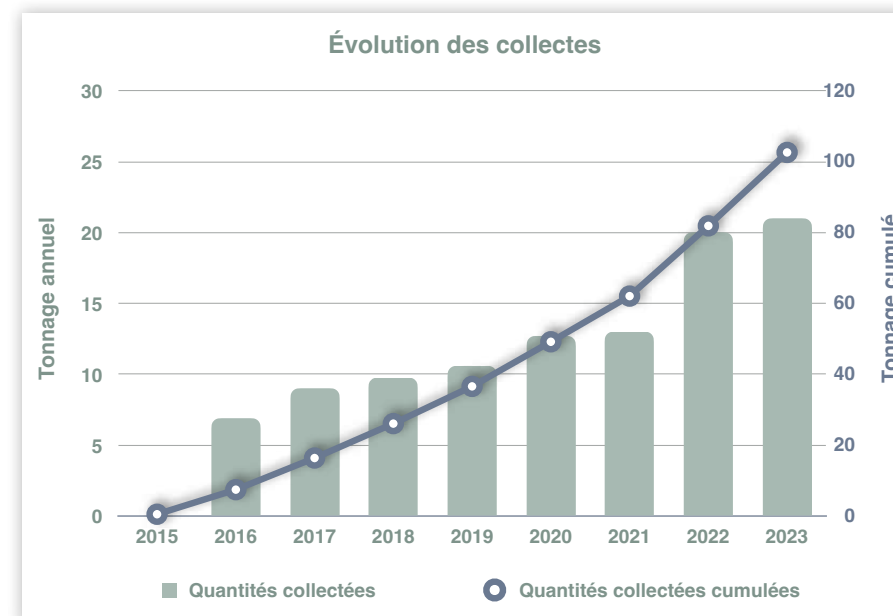
ECO EPI : la marque d'un engagement responsable



Les fournisseurs et distributeurs partenaires de l'initiative arborent le logo "ECO EPI" ; ils incluent une écocontribution dans le prix de vente des EPI neufs qu'ils commercialisent, qui permet d'en financer l'élimination.

En 2023, ce sont plus de 100 tonnes qui ont été collectées en cumulé depuis les premiers enlèvements opérés par A.D.I.VALOR en 2016.

Les sacs de collecte d'EPI usagés peuvent être rapportés par les exploitants agricoles, aux dates et lieux indiqués par leurs distributeurs.



Isabelle CHASSAGNE,
négoce AGRIDOR (Dordogne)

Depuis 2001, nous proposons à nos clients l'accès aux collectes EVPP et EVPF toute l'année, ce qui permet aux agriculteurs de mieux gérer leurs déchets. Et organisons une collecte PPNU chaque année avec des communications régulières pour qu'elle soit réalisée conformément aux conditions de sécurité et environnementales.



Jean-Michel AUDOIT,
Directeur de la coopérative CARC (Charente)

Dans le cadre de notre engagement RSE et en tant que distributeur, nous considérons comme un devoir le retraitement des EVPP, PPNU, EPIU. Ces services déployés au sein de notre organisation répondent à la demande de nos adhérents qui sont soucieux de la préservation de leur territoire ainsi qu'aux critères de la Certification Environnementale spécifique (CEC) souhaitée par l'interprofession.



Fabienne SOLOR,
coopérative CSGV (Champagne-Ardenne)

Nous accompagnons nos viticulteurs dans les bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires. Nous organisons la collecte des EPIU en continu sur nos 18 magasins. En 2023, nous avons récupéré 3,5 tonnes d'EPIU.

A photograph of two men standing in a field of tall green grass under a blue sky with wispy clouds. The man on the left, wearing a dark polo shirt and dark trousers, is holding a green plant stem with both hands and looking at it intently. The man on the right, wearing a light blue button-down shirt, is holding a small black tablet or notebook and looking towards the plant. A semi-transparent blue rectangular box is overlaid on the left side of the image, containing white text.

ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME ET RAPPORT DE GESTION

Connaître
l'écosystème
d'A.D.I.VALOR
et sa gouvernance

L'IMPLICATION DE TOUS

Engagement volontaire

Une responsabilité partagée entre tous les acteurs

A.D.I.VALOR - Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles - est une initiative volontaire et collective de l'ensemble de la profession agricole. Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée entre agriculteurs, distributeurs et industriels.

300 000 agriculteurs

Les utilisateurs professionnels, principalement agriculteurs, trient, préparent et apportent leurs déchets aux dates et lieux fixés par leurs opérateurs de collecte. Appliquant les consignes de préparation de leurs déchets (nettoyage et tri lors de l'utilisation), les agriculteurs participent activement à la valorisation des déchets issus de leur activité. Les Chambres d'agriculture et d'autres organismes (liste p. 57), appuyés par le réseau départemental et régional de la FNSEA, contribuent à l'organisation et à l'information sur les collectes.

1 300 opérateurs de collecte

Ils réalisent la collecte auprès des agriculteurs, en mettant à disposition des moyens humains et logistiques. Ils conseillent leurs clients et organisent la collecte des déchets issus de l'emploi des produits de l'agrofourniture qu'ils ont distribués. La majorité d'entre eux sont des coopératives ou négociants agricoles ; sont engagés également les concessionnaires de machines agricoles, les entreprises de travaux agricoles. Plus localement, des collectivités territoriales et des groupes d'agriculteurs (CUMA, associations) sont également impliqués dans l'organisation de la collecte (liste complète p. 54-56).

Plus de 350 metteurs en marché, industriels ou importateurs

Les fabricants et importateurs de plastiques, produits phytopharmaceutiques, engrais, semences certifiées et produits d'hygiène (*) destinés à l'agriculture contribuent au financement des différents programmes de

collecte et de valorisation : ils démontrent ainsi leur engagement pour une gestion responsable de leurs produits, sur l'ensemble de leurs cycles de vie. L'écocontribution intégrée dans le prix de vente du produit neuf est collectée par les différents actionnaires financeurs d'A.D.I.VALOR : COVADA pour les produits phytopharmaceutiques, le CPA pour les plastiques agricoles, SOVEEA pour les engrais et fertilisants, SEPH pour les produits d'hygiène et ARES pour les semences et plants certifiés.

Les pictogrammes A.D.I.VALOR, pour les emballages ou APE (Agriculture Plastique et Environnement) pour les plastiques, indiquent que les produits commercialisés incluent dans leur prix une écocontribution, et peuvent être ainsi collectés.

(*) liste complète consultable en ligne sur le site internet d'A.D.I.VALOR à la rubrique « la filière / industriels »



A.D.I.VALOR, l'éco-organisme de la filière

A.D.I.VALOR est une société privée (Société par Actions Simplifiée - SAS), sans but lucratif : ses actionnaires s'engagent à réinvestir tout excédent éventuel dans l'activité de l'entreprise.

Ses principales missions

Accompagner et conseiller les opérateurs de collecte

A.D.I.VALOR a mis en place l'organisation générale de la filière, en définissant, en particulier, les modalités techniques de gestion des intrants agricoles en fin de vie, de la collecte au traitement final. L'éco-organisme accompagne les opérateurs de collecte et les conseille sur l'organisation, en formant les agents de collecte et en proposant des outils de communication et de pilotage. Elle prend enfin en charge, via des entreprises spécialisées, les opérations de transport et de traitement, du point de collecte au site final de valorisation ou d'élimination.

Informier et sensibiliser l'écosystème agricole et le grand public

A.D.I.VALOR met en place des campagnes et outils de communication orientés sur la prévention, l'éducation et l'information dans le domaine des déchets auprès des opérateurs de collecte et distributeurs, mais aussi auprès des agriculteurs, actuels et futurs, et du grand public (voir pages 18-19).

Développer des travaux d'études

En parallèle de ses activités opérationnelles, la structure développe des travaux d'études pour optimiser des procédures de collecte par type de déchets. Elle affine l'évaluation des gisements de déchets agricoles, apporte des compléments d'informations sur les impacts environnementaux des déchets phytopharmaceutiques, optimise les coûts et process des différentes filières et propose aux industriels des critères d'écoconception lors de la mise au point d'emballage ou de formulation. Ces travaux sont régulièrement présentés à un comité technique qui regroupe un ensemble d'experts dans les domaines concernés par l'activité d'A.D.I.VALOR.

Qualité

ISO 9001

ECOUTE - SERVICE - PROGRÈS

En 2018, A.D.I.VALOR a obtenu le renouvellement de la certification "ISO 9001 : 2015" pour son système de management de la qualité de ses services.

Au-delà de la reconnaissance, cette certification traduit l'engagement d'A.D.I.VALOR à améliorer, en continu, la qualité d'écoute et des services apportés à ses partenaires.

D'une durée de 3 ans, la certification a été renouvelée en 2021.

300 000
agriculteurs



TRIENT / PRÉPARENT

1 300
opérateurs de collecte



COLLECTENT / REGROUPENT

+ de 350
metteurs en marché



FINANCENT

LES ACTIONNAIRES ET PARTENAIRES D’A.D.I.VALOR

ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION ET LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES DE SEMENCES (ARES)

ARES été créée à l’initiative des entreprises membres de l’Union Française des Semenciers pour apporter aux agriculteurs une solution de gestion des emballages vides issus de l’utilisation de semences. Par leur participation, ces sociétés contribuent au financement du programme de collecte des emballages vides de semences certifiées.



CHAMBRES D’AGRICULTURE FRANCE

Les Chambres d’agriculture sont des établissements publics dirigés par des élus représentant l’ensemble des acteurs du monde agricole et rural. Elles accompagnent les agriculteurs sur l’ensemble du territoire, pour soutenir une production agricole économiquement performante et de qualité, respectueuse de l’environnement.



LA COOPÉRATION AGRICOLE

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l’économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française. Les coopératives agricoles, engagées dans les transitions, accompagnent leurs associés coopérateurs dans la mise en place de pratiques toujours plus respectueuses de l’environnement.



COVADA

COVADA a été créée par Phyteis (ex-UIPP), initiatrice de la mise en place d’A.D.I.VALOR. COVADA contribue au financement des programmes de collecte des Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques (EVPP) et des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU). L’Union des Professionnels du Jardin et des Espaces Verts (UPJ) est également actionnaire de COVADA.



COMITÉ FRANÇAIS DES PLASTIQUES EN AGRICULTURE (CPA)

Le CPA regroupe les fabricants et les distributeurs de produits plastiques destinés à l’agriculture. A l’origine de l’initiative APE (Agriculture Plastique et Environnement), le CPA contribue au financement des programmes de collecte des plastiques agricoles usagés : films, ficelles et filets, filets paragrêle et gaines souples d’irrigation. Il s’agit d’un véritable engagement environnemental des professionnels qui est mis en avant par la Charte 100 % APE.



FÉDÉRATION DU NÉGOCE AGRICOLE (FNA)

La Fédération du Négoces Agricole (FNA) représente les entreprises de négoce agricole en France (300 entreprises, 10 000 collaborateurs). Elles informent et conseillent les exploitants agricoles sur leurs itinéraires culturaux (choix des semences, pratiques de fertilisation, protection des cultures...), distribuent les produits d’agrofourniture, tout en veillant à respecter les exigences environnementales et réglementaires. Elles assurent également la première mise en marché et l’exportation de leurs productions à destination des industriels ou des exportateurs.



FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D’EXPLOITANTS AGRICOLES (FNSEA)

La Fédération Nationale des Syndicats d’Exploitants Agricoles (FNSEA) est le syndicat professionnel agricole majoritaire. Elle a pour objectif de représenter les productions de toutes les régions en s’appuyant sur des fédérations régionales et départementales mais également sur ses associations spécialisées par production.



INVIVO

Union nationale de coopératives agricoles françaises, le groupe InVivo réunit 201 coopératives, qui rassemblent près de 300 000 agriculteurs. InVivo comprend trois pôles d’activités - Bioline by InVivo (agriculture), InVivo Retail (jardinerie et distribution alimentaire) et InVivo Wine (vin), ainsi que Digital Factory, un incubateur de projets digitaux.



SOLUTION POUR LES EMBALLAGES DE PRODUITS D’HYGIÈNE (SEPH)

Créée par les adhérents de l’Association Française des Industries de la Détergence, de l’Entretien et des Produits d’Hygiène (AFISE), SEPH contribue au financement du programme de collecte des Emballages Vides de Produits d’Hygiène de l’Élevage Laitier (EVPHEL) et des Emballages Vides de Produits Œnologiques et d’Hygiène de la cave (EVPOH).



SOCIÉTÉ DE VALORISATION DES ÉCO-ACTIONS DES ENGRAIS ET AMENDEMENTS (SOVEEA)

Créée par l’Union des Industriels de la Fertilisation (UNIFA), SOVEEA regroupe 145 entreprises de la fertilisation, qui se sont engagées pour une gestion responsable et durable de leurs emballages. SOVEEA contribue au financement du programme de collecte des emballages vides d’engrais et amendements (EVPF).



VALORALIM

L’organisation collective qui fédère les entreprises du secteur de la nutrition animale autour de l’enjeu de valorisation des emballages usagés. L’organisation a été créée en 2023, à l’initiative des entreprises de la nutrition animale représentées par les trois syndicats, LCA section Nutrition Animale, Le SNIA, et L’AFCA-CIAL. La mission principale de VALORALIM est de financer le programme de collecte et de recyclage confié à A.D.I.VALOR en collectant des écocontributions auprès des metteurs en marché.



LA GOUVERNANCE D’A.D.I.VALOR

La gouvernance d’A.D.I.VALOR implique tous les acteurs de la profession : agriculteurs, distributeurs et industriels. Une initiative volontaire qui fait ses preuves depuis plus de 20 ans.

Les distributeurs

Le fonctionnement des collectes est assuré grâce à la distribution agricole, coopératives et négoces, qui ont en charge l’organisation des collectes, l’entreposage et le regroupement des déchets. Ils sont représentés par :

- La Coopération Agricole,
- INVIVO, l’Union des Coopératives agricoles,
- FNA, la Fédération du Négoces Agricole.

La contribution des opérateurs de collecte est déterminante : en mettant à disposition des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes, ils sont l’interface reconnue des exploitants agricoles et des autres utilisateurs professionnels d’intrants.

Les industries

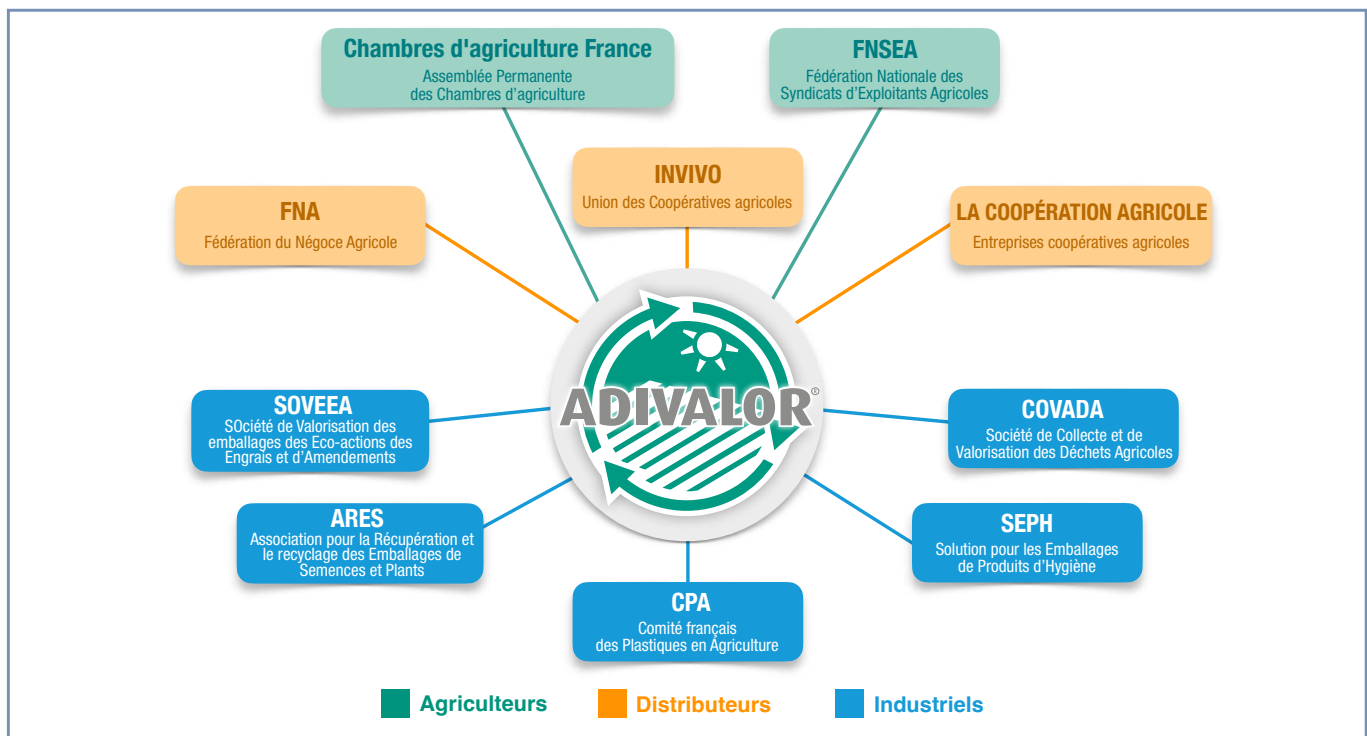
En 2023, plus de 550 metteurs en marché, industriels, importateurs ou distributeurs, ont contribué au financement de la filière. Un organisme en charge de la collecte des éco-contributions auprès des metteurs en marché a ainsi été mis en place pour chaque catégorie d’intrants :

- COVADA (Collecte et Valorisation des Déchets Agricoles) gère le financement des

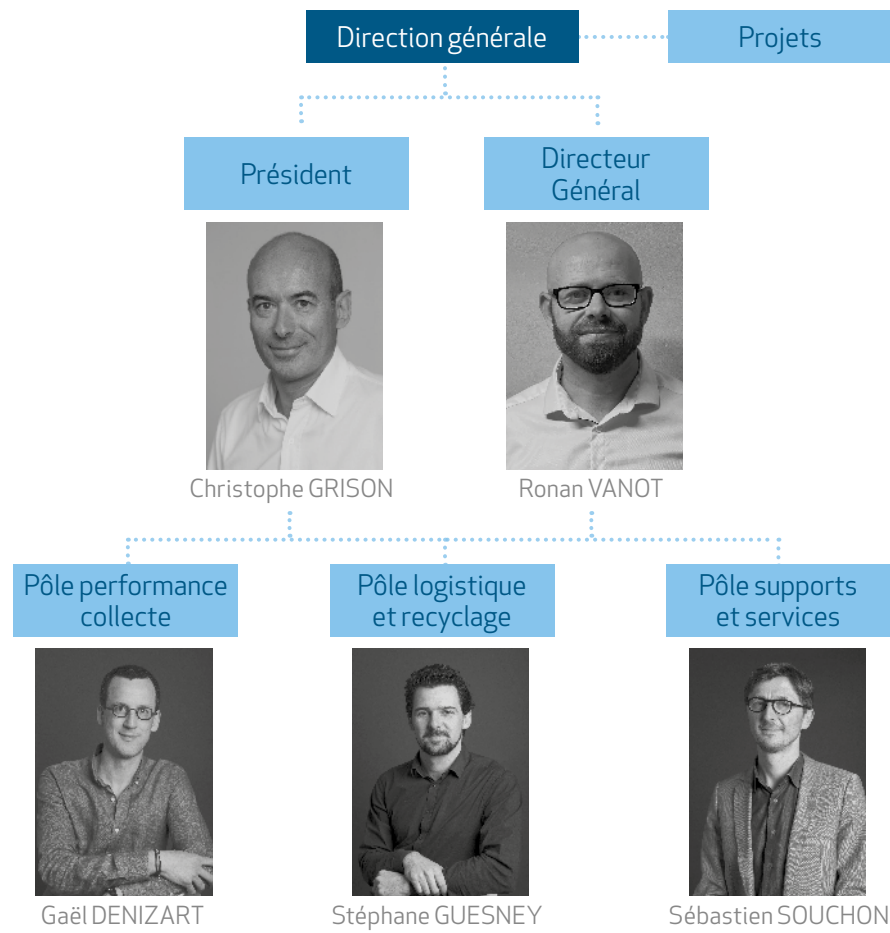
programmes “emballages vides de produits phytopharmaceutiques” et “produits phytopharmaceutiques non utilisables”,

- SOVEEA (Société de Valorisation des Eco-actions des Engrais et Amendements), gère le programme “emballages vides de produits fertilisants (EVPF)”,
- CPA (Comité français des Plastiques en Agriculture), via l’initiative “Agriculture, Plastique et Environnement”, gère le financement des programmes de collecte des plastiques agricoles usagés : “Films Agricoles Usagés (FAU)”, “Ficelles et Filets Usagés (FIFU)”, “Filets Paragrêle (FILPRAU)”. “Gaines Souples d’Irrigation Usagées (GSIU)”,
- ARES (Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences), gère le financement du programme de collecte “emballages vides de semences certifiées (EVS)”,
- SEPH (Solution pour les Emballages de Produits d’Hygiène), gère le financement du programme “emballages vides de produits d’hygiène de l’élevage laitier (EVPHEL)”, “Emballages Vides de Produits d’Hygiène des autres types d’Élevages (EVPHE)” et “Emballages Vides de Produits Œnologiques et d’Hygiène de la cave (EVPOH)”.

Actionnaires d’A.D.I.VALOR



ORGANISATION



Liste du personnel

Aubert BAUMARD, Amel BENYAHIA, Muriel BILLAND, Anne BLANQUART, Guillaume BONNAMOUR, Florian CATANIA, Marie CHARTENET, Julie CLOUPET, Clémentine DELALANDE, Anne DÉPIERRE, Charlène DUCREY, Laurence DURADE, Paul GABELLE, Francis GRANGE, Agnès JUGE, Grégoire LAPERROUZE, Stéphane LAUREAU, Victoire ROCHE, Léo ROUSSEAU, Cloé TASHJIAN, Antonin TORRES, Patricia VERE.

ACRONYMES

- ADEME : Agence de la transition écologique
AFCA CIAL : Association des Fabricants de Compléments et fournisseurs d'Additifs et ingrédients fonctionnels pour l'Alimentation Animale
AFCOME : Association Française de Commercialisation et de Mélange d'Engrais
AMM : Autorisation de Mise sur le Marché
ANPEA : Agence Nationale Professionnelle des Engrais et des Amendements
APE : Commission "Agriculture, Plastique et Environnement" du CPA
ARES : Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences
CNIEL : Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière
COVADA : Société de Collecte et de Valorisation des Déchets Agricoles
CPA : Comité français des Plastiques en Agriculture
DGPR : Direction Générale de la Prévention des Risques (ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)
ECPA : European Crop Protection Association (association européenne de la protection des plantes)
EPI : Équipement de Protection Individuelle
EPRO : European Association of Plastics Recycling
EPS : European Plasticulture Strategy
EUROSTAT : Office statistique de l'Union européenne
EV : Emballages Vides
EVPF : Emballages Vides de Produits Fertilisants
EVPHE : Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage porcin et avicole
EVPHEL : Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage Laitier
EVNA : Emballages Vides de Nutrition Animale
EVPOH : Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène de la cave
EVPP : Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques
EVPT : Emballages Vides de Plants de Pommes de Terre
EVSP : Emballages Vides de Semences et Plants
FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FAU : Films Agricoles Usagés
FIFU : Ficelles et Filets balles rondes usagés
FILPRAU : Filets paragrêle Usagés
FNA : Fédération du Négoce Agricole
FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GRVS : Grand Récipient Vrac Souple
GSIU : Gaines Souples d'Irrigation Usagées
ISDND : Installation de Stockage pour Déchets Non Dangereux
MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
MPR : Matières Premières Recyclées
MSA : Mutualité Sociale Agricole
MTECT : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
PE : Polyéthylène
PEBD : Polyéthylène Basse Densité
PEHD : Polyéthylène Haute Densité
PP : Polypropylène
PPNU : Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables
RAFU (projet) : Recyclage, Agricole, Films Usagés
REP (filiale) : Responsabilité Élargie du Producteur
SEMAE : Interprofession des semences et plants
SEPH : Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène
SNIA : Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale
SOVEEA : SOciété de Valorisation des emballages des Éco-actions des Engrais et d'Amendements
SSP : Service de la Statistique et de la Prospective (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)
UFS : Union Française des Semenciers
UNIFA : Union des Industries de la Fertilisation
UPJ : Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des Espaces Verts

LES METTEURS EN MARCHÉ CONTRIBUTEURS

Pour les produits conditionnés, dont l’usage génère des emballages usagés, **le pictogramme A.D.I.VALOR est apposé sur l’emballage**, prouvant que ce produit a fait l’objet d’une contribution pour la gestion de sa fin de vie. Pour les agro-équipements en plastique (films, ficelles, filets), **le logo “APE contribue au recyclage” figure directement sur le produit.**



PROTECTION DES PLANTES

89 sociétés de produits phytopharmaceutiques sont aujourd’hui partenaires de la filière, via un contrat signé avec la société COVADA. Elles contribuent au financement de ses activités et assument ainsi pleinement leurs responsabilités en matière de gestion des produits dont elles sont à l’origine. Ces entreprises représentent plus de 95 % des produits de protection des plantes commercialisés sur le marché français.

ACTION PIN
ADAMA FRANCE
AFEPASA - AZUFREIRA Y FERTILIZANTES PALLARES SA
AGRAUXINE BY LESAFFRE
AGRI CANIGOU
AGRI SYNERGIE
AGRIMER-AGROCEAN
AGROFRESH HOLDING FRANCE
ALBAUGH EUROPE
ANDERMATT
ARMOSA
ASCENZA FRANCE
ASUR PLANT BREEDING
BARCLAY CHEMICAL MANUFACTURING LTD
BASF FRANCE
BAYER SAS
BELCROP NV
BHS
BIOVITIS SARL
CAZORLA SL
CBC BIOGARD SAS
CENTRE TECHNIQUE D’HYGIENE - CTH
CEPSA QUIMICA SA

CERIENCE
CERTIS BELCHIM BV
CHIMIE CENTRE FRANCE
CLAYTON PLANT PROTECTION LTD
COMPO EXPERT FRANCE
CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE SAS
CROPTHEICS LIMITED
DE SANGOSSE
DHA
DIOFF PORTLAND Limited
DORMFRESH LIMITED
DVA AGRO FRANCE
ENVU
EUROFYTO
FINCHIMICA Spa
FMC FRANCE
FRUNOL DELICIA
GOWAN France SAS
GREEN SUN
GRITCHE
HELM AG
HEXA-GONES
HMWC

HYGIENE & NATURE
ICL FRANCE SPECIALITES
JANSSEN PHARMACEUTICA NV
JEBAGRO GmbH
KOPPERT France
KREGLINGER EUROPE
LAINCO
LIFE SCIENTIFIC LIMITED
LODIGROUP
M2I BIOCONTROL
MARQUE PASSION PRODUCTION
MENNO CHEMIE-VERTRIEB GMBH
NUFARM
ORO AGRI INTERNATIONAL B.V.
PHILAGRO FRANCE
PHOENIX SCIENTIFIC INNOVATION LIMITED
PHYBELCO SPRL
PHYTEUROP
PRIMALAB
SAGA
SAN AGROW HOLDING
SDP
SEDQ HEALTHY CROPS SL

SEIPASA
SHARDA CROPCHAM LIMITED
SIMAGRO TRADE EOOD
SOJAM
SOLUTION AND PLANTS
SORALYS
STOCKMEIER France
SULPHUR MILLS LIMITED
SUMI AGRO FRANCE
SUMITOMO CHEMICAL AGRO EUROPE
SYNGENTA FRANCE
TAMINCO BVBA
TOP
TURNACUM
UNISEM
UPL France
VALAGRO
VEGELIA
VIVAGRO
XEDA INTERNATIONAL

PRODUITS D’HYGIÈNE DE L’ÉLEVAGE LAITIER

Sous l’impulsion de l’Association Française de l’Industrie de la Détergence, de l’Entretien et de l’Hygiène industrielle (AFISE), 15 fabricants de Produits d’Hygiène de l’Élevage Laitier (PHEL) contribuent au financement de la gestion des emballages usagés issus de l’emploi de leurs produits, via un contrat signé avec la société SEPH (Solution pour les Emballages de Produits d’Hygiène).

BOUMATIC GASCOIGNE MELOTTE
CENTRE TECHNIQUE D’HYGIENE - CTH
CID LINES N.V.
DELAVAL

DIVERSEY FRANCE SAS
ECOLAB
GEA FARM TECHNOLOGIES
HYDRACHIM

HYPREL
LELY CONSUMABLES
PRIMALAB
PRODHYNET

PROQUIMIA S.A.
SCHIPPERS FRANCE
STOCKMEIER FRANCE

PRODUITS CENOLOGIQUES ET HYGIÈNE DE LA CAVE

Les organisations professionnelles de la viticulture ont mis en place en 2019 une organisation volontaire et pérenne de collecte et de traitement des Emballages Vides de Produits Cénologiques et d’Hygiène de la cave (EVPOH). 25 metteurs en marché contribuent aujourd’hui au financement de la gestion de la fin de vie de leurs emballages.

AEB FRANCE
AGROVIN FRANCE
BIO ATTITUDE
CENTRE TECHNIQUE D’HYGIENE - CTH
CHIMIE CENTRE FRANCE
DACD - DEVELOPMENT ACTIVITES CHIMIQUES DISTRIBUTION
DEVEZE BIOTECH CENOLOGIE

DIVERSEY FRANCE SAS
ECOLAB
ERBSLOH
EIV
GROUPE ICV
HYDRACHIM
HYPREL

IOC INSTITUT CENOLOGIQUE DE CHAMPAGNE
LABORATOIRES CEETAL
LAFFORT
LAMOTHE ABIET
PRIMALAB
ROAM TECHNOLOGY
SOFRALAB

SOUFFLET VIGNE
STOCKMEIER FRANCE
VINIFORCE
ZEP INDUSTRIES

FILMS PLASTIQUES AGRICOLES

Partenaires de l’initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 34 metteurs en marché contribuent aujourd’hui au financement de la gestion de la fin de vie des films plastiques qu’ils ont mis en marché, via un contrat signé avec le Comité français des Plastiques en Agriculture.

ACCS EMBALLAGE
AGRIPLYANE SAS
ARIZ BERRI S.A.
BAG BUDISSA AGROSERVICE
BERRY BPI AGRICULTURE
BOURBON PACKAGING
CGAO
COFRA SAS
CORDERIES TOURNONNAISES

CORDEX
COVERIS FLEXIBLES AUSTRIA GMBH
CR DISTRIBUTION
DUO PLAST
ENSILEA SA
FILPA
GROUPE BARBIER
GRUPO ARMANDO ALVAREZ
GUERIN PLASTIQUES

INTERCORD SL
KARATZIS SA
MANUPACKAGING GMBH
PARTENIA
PASSION AG
PLASTIDIS
PLASTIKA KRITIS SA
POLIFILM EXTRUSTION GMBH
POLIVOUGA-INDUSTRIA DE PLASTICOS S.A.

RKW AGRI GMBH & CO. KG / RWK HYPLAST NV
SARL EUROPLASTIC
SILOSTOP
TRIOWORLD
UPU INDUSTRIES LTD
VELUTEX SAS
WBG ESELGRIMM GMBH CO KG

FICELLES ET FILETS

Partenaires de l’initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 18 metteurs en marché contribuent aujourd’hui au financement de la gestion de la fin de vie des ficelles et filets qu’ils ont mis en marché, via un contrat signé avec le Comité français des Plastiques en Agriculture.

ARIZ BERRI S.A.
CGAO
COFRA SAS
CORDERIES TOURNONNAISES
CORDEX

CPA SERRE
ENSILEA SA
HILATURAS Y CORDELERIAS LA BLANZA
INTERCORD SL
JUTA AS

PARTENIA
PHP-PHILIPPE
POLIFIL
RWK AGRI GMBH & CO. KG / RWK HYPLAST NV
TAMA FRANCE / ASF

TECIL SA
VITAL CONCEPT SAS
WBG ESELGRIMM GMBH CO KG

FILETS PARAGRÊLE

Partenaires de l’initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 10 metteurs en marché contribuent aujourd’hui au financement de la gestion de la fin de vie des filets paragrêles qu’ils ont mis en marché.

A2Z DISTRIBUTION
AGRINOVA SRL
EUROPEAN TRADE

FILPACK PROTECTION SAS
GRANGER FRERES
HELIOS

IDMAT
SARL CANTAGRI
TESRETE SRL

TEXINOV

GAINES SOUPLES D’IRRIGATION

Partenaires de l’initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 6 metteurs en marché contribuent aujourd’hui au financement de la gestion de la fin de vie des gaines souples d’irrigation qu’ils ont mis en marché.

EXTRULINE SYSTEMS SL - CAUDAL
GRUPO ARMANDO ALVAREZ

KULKER
NETAFIM FRANCE

OERLEMANS PLASTICS B.V.

RIVULIS IRRIGATION SAS

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CHIMIQUE

Les agriculteurs, distributeurs et industriels se sont alliés pour organiser la collecte des Equipements de Protection Individuelle chimique usagés (EPI), utilisés en agriculture. L’application de l’éco-contribution sur les ventes d’EPI est effective depuis le 1er janvier 2016. En 2023, 6 fournisseurs spécialisés ont contribué au financement de la gestion de la fin de vie des EPI usagés, qu’ils ont commercialisés.

AXE ENVIRONNEMENT
CEPOVETT

FRANCE SECURITE
MANULATX

PB SÉCURITÉ - SÉCURAMA

PROREM

DECHETS D’EFFLUENTS

3 sociétés commercialisant des procédés de traitement des effluents issus de l’usage des produits phytopharmaceutiques sont aujourd’hui partenaires de la filière.

AXE ENVIRONNEMENT

SOLHEAD SARL

VENTO-SOL SA

LES METTEURS EN MARCHÉ CONTRIBUTEURS (suite)

FERTILISATION

La filière de gestion des big-bags usagés a été mise en place en octobre 2007 à l’initiative de l’Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) en concertation avec l’Association Française de Commercialisation et de Mélanges d’Engrais (AFCOME). 165 sociétés de produits fertilisants et amendements sont partenaires de la filière en 2018, via un contrat signé avec la société SOVEEA.

AGRALIA	DUROURE.7	K+S FRANCE	SDP
AGRAUXINE by LESAFFRE	DYNAPLOR	KoNiPher	SEPAC
AGRI SYNERGIE	EFIKA SOLUTIONS	KOPPERT France	SOBAC
AGRIAL	ELIARD-SPCP	LA GRANDE JAUGUE	SOCOFERT
AGRICONOMIE	EMC2	LABIN	SOILTECH
AGRIFERT	ENGRAIS DROUIN SAS	LABORATOIRE SOLLUTIO	SOUFFLET AGRICULTURE
AGRIMER-AGROCEAN	ENGRAIS PASSERON SARL	LALLEMAND	SUD ENGRAIS DISTRIBUTION
AGRI'OPTIM	ENGRAIS SUD VIENNE	LAUTIER & CIE	SUMI AGRO FRANCE
AGROFERTIL SARL	ESTAGRI	LB	TERIALIS
AGROINDUSTRIAL KIMITEC, SLU	ETABLISSEMENTS PIERRE BERNARD	LEPICARD AGRICULTURE	TERNOVEO
AGRONUTRITION	EURALIS CEREALES	LHOIST FRANCE OUEST	TERRE COMTOISE
ALLIANCE OCCITANE	EUREA DISTRIBUTION	LONGUEIL (CIE DES ENGRAIS DE)	TERRENA
AMALTIS	EUREDEN	LORCA	TERRES DU SUD
ANGIBAUD DEROME & SPECIALITES	EUROCHEM AGRO FRANCE	LOUSSERT ORGANIQUES	TERRIAL
APPRO-VERT	FCA FERTILISANTS	MAISADOUR	TESSENDERLO KERLEY INTERNATIONAL
ARMBRUSTER GRANDES CULTURES	FERTEMIS	METHODE COUSINIE	THIELIN CULTURE
ARMBRUSTER VIGNES	FERTIBERIA FRANCE	MULTIFOLIA SAS	TIMAB MAGNESIUM
AXEREAL	FERTILORE	NATUP	TIMAC AGRO
AXONE	FERTINAGRO	NOVAEM	TMCE (Technique Minérale Culture et Elevage)
BELOT FILS ETS	FERTIVAL FRANCE SAS	NOVALE	TONYX
BHS	FRANCE OLIGO	NUFARM	TRADE CORPORATION INTERNATIONAL
BIO3G	FRAYSSINET SAS	NUTRIEN FRANCE	TRIFERTO BELGIUM NV
BIODEVAS LABORATOIRES	GAIAGO	OCEALIA	UCAL
BLUE AGRO	GETADE AGRI CONCEPT	OCI AGRO FRANCE	UNEAL
BMS Micro Nutrients France	GIROUX SAS	OLMIX	UNIFERT FRANCE
BOREALIS L.A.TGmbH	GREENCELL	OMAG SUD AGRO-PERRET (SAP)	UNION INVIVO S041 - FertiLine
CAPL	GROUPE MEAC SAS	ORGA DR	UPL France
CAVAC	HAIFA FRANCE	OVINALP FERTILISATION	VAL DE GASCOGNE
CERESIA	HELLO NATURE FRANCE	OXYANE	VALAGRO
CHARPENTIER	HEXAGON FRANCE	PENN AR BED	VALFRANCE
CHAUX SAINT PIERRE SNC PIGEON & Cie	HEXAGRI	PLANTIN	VEGELIA
COMPO EXPERT FRANCE	HMWC	PROVENCALE	VERAGROW
COMPTOIR AGRICOLE	HUON ETS	PUREFERT FRANCE	VERTALYSE
COOPERATIVE AGRICOLE INTERVAL	ICL EUROPE BV	QUALIFERT	VIA VEGETALE
COOPERATIVE BOURGOGNE DU SUD	ICL FRANCE SPECIALITES	RAGT-PLATEAU CENTRAL	VIOLLEAU SAS
COOPERATIVE DE CREULLY	IMPACT PRO	RHONE SAONE ENGRAIS	VITIVISTA
CR DISTRIBUTION	INOXA	RHONE-ALPES AMENDEMENTS	VIVESCIA
DELEPLANQUE & CIE	INTERORE	ROSIER	VOET ENGRAIS
DIETAXION	IRIBARREN SA	SAFA	YARA FRANCE
DIJON CEREALES	J.L.C	SCAM s.c	
DU ROURE.12	JACQUES MOREAU	SCAR	
DUMESNIL	JEUSSELIN SAS	SCL Italia S.p.A.	

SEMENCES CERTIFIÉES

Le 27 février 2009, A.D.I.VALOR et l'association ARES (Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences) ont signé une convention pour la prise en charge des big-bags de semences certifiées et, depuis 2012, les sacs en papier. 89 industriels semenciers adhèrent à l’association ARES et contribuent ainsi au financement de la filière.

110 BOURGOGNE	COMPTOIR DU PLANT	GAUTIER SEMENCES	PIONEER GENETIQUE
AGORA	COOP AG DE BONNEVAL BEAUOE ET PERCHE	GERMICOPA	RAGT SEMENCES
AGRI OBTENTIONS	COOP AG DE CEREALES DE COLMAR - CAC	HZPC FRANCE	ROQUETTE FRERES
AGRIAL	COOP AG DE PUISEAUX	IPM POTATO GROUP Ltd	SAS LB
AGROPITHIVIERS	COOP AG D'ESTERNAY	KWS FRANCE	SECOBRA RECHERCHES
AGY LIN	COOP AG TEILLAGE PLATEAU NEUBOUR	KWS MOMONT	SEMENCES DE FRANCE
ALICE GUESDON	COOP AG TERRE ATLANTIQUE	LAUDE LUCAS	SESVANDERHAVE FRANCE
ARTERRIS-ALLIANCE OCCITANE	COOP ILE DE FRANCE SUD	LE ROCH JEAN-LOUIS	SOUFFLET AGRICULTURE
ASUR PLANT BREEDING	COOPERATIVE PROVENCE LANGUEDOC - CAPL 84	LECUREUR	STET FRANCE SARL
AXEREAL	COUDRAY	LEMAIRE-DEFFONTAINES	SUD GENERATION SEMENCES
BASF FRANCE	DELEPLANQUE & CIE	LES TOUQUET PLANTS COTE D'OPALE	SYNGENTA FRANCE
BAYER SEEDS	DESMAZIERES	LIDEA FRANCE	TEREOS
BENOIST	DLF RECHERCHE	LIMAGRAIN EUROPE	TERRE DE LIN
BETASEED FRANCE	DSV FRANCE	LS PRODUCTION	TETRASEM
BRYGO	DURANSIA	LUR BERRI DISTRIBUTION	TOP SEMENCE
CAPROGA LA MEUNIERE	EMC2	MAISON DEBARGE PLANTS	UNION DE COOPERATIVES AGRICOLES BFC
CARBON VICTOR	EPILOT	MAISON FLORIMOND DESPREZ	UNISIGMA
CASSERIE DE LA VALLEE LEGUMEX	EURALIS COOP SEMENCES	MAS SEEDS	VALFRANCE
CAVAC	EUROPLANT FRANCE	MEIJER POTATO	VIVESCIA
CENTRE OUEST CEREALES	EUROSEM	NOVABIOM	YNOVAE
CENTRE SEM	EXELIENCE	OCEALIA	
CERIENCE	FERTIBERRY SEMENCES	OMNISEM	
COMPO EXPERT FRANCE	FRONTAGRI	ORCAN	

HYGIÈNE ANIMALE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, sous l’impulsion des metteurs en marché de produits d’hygiène (SEPH), 17 fabricants de produits d’hygiène animale contribuent au financement de la gestion des emballages usagés issus de l’emploi de leurs produits.

BIO ARMOR DEVELOPPEMENT	ECOLAB	LABORATOIRES CEETAL	SYNTHESE ELEVAGE
CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH	FARMAPRO	OCENE	THESEO FRANCE
CID LINES N.V.	HUVEPHARMA	PROQUIMA S.A.	
DIVERSEY FRANCE SAS	HYDRACHIM	SCHIPPERS FRANCE	
DK-DOX FRANCE	HYPREM	STOCKMEIER France	

NUTRITION ANIMALE

La filière de gestion des Emballages Vides de produits de Nutrition Animale a été mise en place 2023 à l’initiative des 3 syndicats de la nutrition animale : l’AFCA-CIAL, La Coopération Agricole section nutrition animale et le SNIA. 229 sociétés de produits de nutrition animale sont partenaires de la filière.

AB DEVELOPPEMENT	COMPTOIR DES PLANTES	MENAZARS NUTRITION	SAVETIS
ABL	COOPALIM	MENDIKOA	SCHILS
AGRI PASQUIER	COOPERATIVE AGRICOLE INTERVAL	MG2MIX	SECOPALM
AGRIFA	COOPERATIVE BOURGOGNE DU SUD	MINERAL 152	SELAS DU MONTBOSC
AGRILEADER	COOPERATIVE EVEN	MINERVIT	SERAZIN XETIER APPRO
AGRI-NATUR 53	COOPERATIVE GARUN PAYSANNE	MINOTERIE DORNIER	SOCIAG
AGRI-NEGOCE OUEST	COOPERATIVE JURA MONT-BLANC	MINOTERIE FARGES	SOCIETE AGRICOLE NORMANDIE VEXIN
AGRONAT	COOPERL ARC ATLANTIQUE	MINOTERIE MIGNOT	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE HERBAUGES
AGRO-NATUR 53	DELTAUT	MIXSCIENCE	SOCIETE NOUVELLE NOREA
ALFALOR	DENKAVIT	MOULIN DE SARRALBE	SOCIETE SPECIALISTE DE L'ALIMENTATION POUR LE BETAIL
ALICOOP	DESIALIS	MOULIN D'HYERES	SODIVA
ALIMENTS MARION	DESTRUELS BOUYGUES	MOULIN JACQUOT	SOFRAGRAIN
ALINOVA	DEVELOPPEMENT NUTRITION ANIMALE (DNA)	NATUP	SOFRAL LE GOUESSANT
ALITEC	DIELNA - DIETETIQUE ELEVAGE EN NUTRITION ANIMALE	NATUR'INNOV	SOLEVAL
ALL' PHYT	DIETAGRO	NEALIA	SOMIN
ALLIANCE PASTORALE	DIFAGRI	NEOFEEED	SOREAL NUTRITION ANIMALE
ALPIFEED	DUBREZ ET FILS	NEOLAIT	SOREAL SUD-EST
ALTILIS	DUMOIN	NEOVIA	STI BIOTECHNOLOGIE
AMPROLYS LAB	ELANCO FRANCE SAS	NORDIC FEED GmbH	SUD OUEST ALIMINT
ANJOU MAINE CEREALES	ETABLISSEMENTS MARCEL BRAUD	NOR-FEED	SUPRANIMAL
ARC	ETS ACHAT LAIT	NOURI'VRAI	SYMBIOPOLE
ARRIVE NUTRITION ANIMALE	ETS GIRARDET	NOVAL	SYNERIAL
ARRIVE-BELLANNE	ETS MICHEL	NUTALIS	SYNTHESE ELEVAGE
ATRIAL	EUREDEN COOPERATIVE	NUTRAL	ITALIAN
AUROUZE	EUROCOPRODUITS	NUTREA N.A. (N.N.A)	TECHNA FRANCE NUTRITION SAS
AVEAL	EURODYNAM	NUTRI SERVICE	TECHNOVET
AVICONSEIL	EVEL'UP	NUTRILAC	TERAVIA
AXEREAL ELEVAGE	EVIALIS FRANCE	NUTRILIM	TERDICI
AXONE	FARMAPRO	OBIONE	TERDICI VEGETAL
BEAUCHAMP	FOURNITURES HELINOVE	OCTAVET	TERRE COMTOISE
BELLANNE	GEOSANE	OLITYS	TERRENA
BERMOND NUTRITION	GLOBAL NUTRITION FRANCE	OLMIX	TERRYA LA MAISON DE L'ELEVEUR
BERNARD AGRICULTURE	HINAULT SARL	ORGEVAL	THEOS
BIMEDA FRANCE	HUVEPHARMA	OXFORT	THIEBAUD
BIO ARMOR DEVELOPPEMENT	HY-NUTRITION	OXYANE	THIMONNIER
BIODEVAS LABORATOIRES	HYPREM	PASQUIER VGT'AL	TIMAB MAGNESIUM
BIOMAR	IDENA	PHILICOT	TIMAC AGRO
BIONIDA	INDY FEED	PHOSPHEA	TMCE (Technique Minérale Culture et Elevage)
BIOSEAL	JARRY FRANCK SARL	PHYTOSYNTHESE	TONISITY INTERNATIONAL
BONILAIT	JM GODET	PORELIA	TROMELIN NUTRITION
BORDAS ET FILS	L.E.A	PORMAN	UCAB
CALLEGARI DISTRIBUTION	Laboratoire DEMAVIC	PROVIMI FRANCE	UNEAL
CANEVAS	LABORATOIRE DU CHENE VERT	QUERIAL	UNICOR
CAPDIS	LACTALIS FEED	RAGT-PLATEAU CENTRAL	UNION FRANCAISE AGRICULTURE BIOLOGIQUE
CAPEL LA QUERCYNOISE	LAFAURE	SAMAB	VALMEL
CARIBOU TG	LALLEMAND	SAN ELEVAGE	VALOREX
CASTE	LDC	SANDERS AURORE	VELAY SCOP
CCPA	LE GOUESSANT	SANDERS BRETAGNE	VETAGRI
CEDPA DISTRIBUTION	LE GOUESSANT AQUACULTURE	SANDERS CENTRE AUVERGNE	VILFOSS
CELTILAIT	LE LOUP BLANC	SANDERS EURALIS	VIRBAC FRANCE
CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH	LEA	SANDERS GRAND EST	VITALAC
CERTIVET	LECHEVESTRIER Minéraux	SANDERS OUEST	WISLIUM-ADM
CHAROLLES ALIMENTS	LEPICARD AGRICULTURE	SANICOOPA	XR REPRO
CHAUX ET CIMENTS DE SAINT HILAIRE	LIQUID FEED FRANCE	SAPA	YSEO
CHAYS FRERES	LORIAL	SARALBE NUTRITION	ZERO RESIDU
CHOUVY ALIMENTS	MADRANGEAS-VIALLE	SAS T2P	
COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST	MAISON FRANCOIS CHOLAT		
COMPAGNIE REGIONALE D'ALIMENTS	MARCEL PONCET ET FILS		

ÉLÉMENTS DU RAPPORT DE GESTION

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022-2023 s'élève à 29 116 747 €, en progression de 8 %, par rapport à l'exercice 2021-2022 (25 716 515 €).

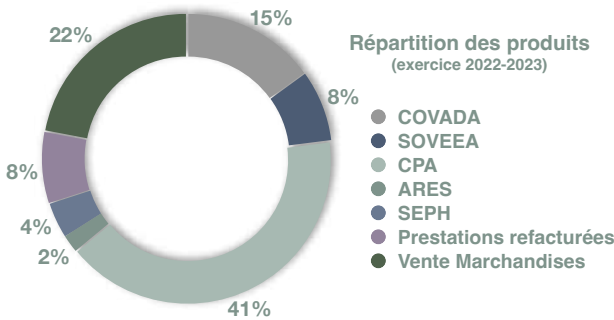
Cette évolution s'explique par l'augmentation de la contribution des metteurs en marché pour couvrir l'augmentation des dépenses liées à :

- La montée en puissance des différents programmes de collecte d'emballages et plastiques (97 000 tonnes collectées ; + 4,3 %),
- L'augmentation **des coûts directs en lien avec l'augmentation des coûts de transport des emballages et plastiques usagés.**

Les contributions perçues de la part des metteurs en marché représentent 70 % du chiffre d'affaires total (N-1 70 %).

Elles correspondent à la contribution versée par :

- COVADA, pour les déchets phytopharmaceutiques,
- Le CPA, pour les plastiques usagés,
- SOVEEA, pour les emballages usagés d'engrais et amendements,
- SEPH, pour les emballages usagés de produits d'hygiène et d'œnologie,
- ARES, pour les emballages usagés de plants et semences certifiées.



Les recettes liées à la vente de matériaux recyclables progressent

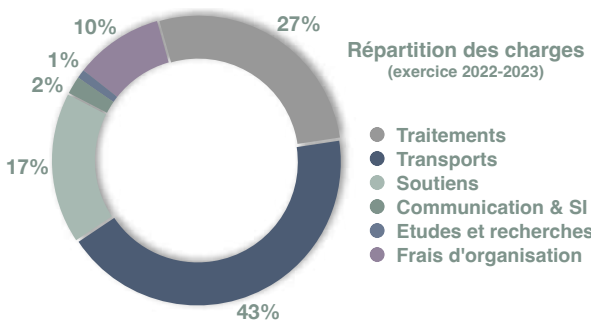
Elles sont estimées à 6,396 millions d'€, en augmentation de 22 % par rapport à l'exercice 2021-2022. Elles représentent 22 % du chiffre d'affaires total (N-1 : 20 %).

Les prestations facturées représentent 9 % du chiffre d'affaires (N-1 : 9 %). Elles correspondent notamment à la prise en charge, contre paiement, des PPNU d'origine non-contributeurs (en baisse) et des films de paillage, très souillés.

Les dépenses logistiques ainsi que les soutiens aux opérateurs sont en hausse

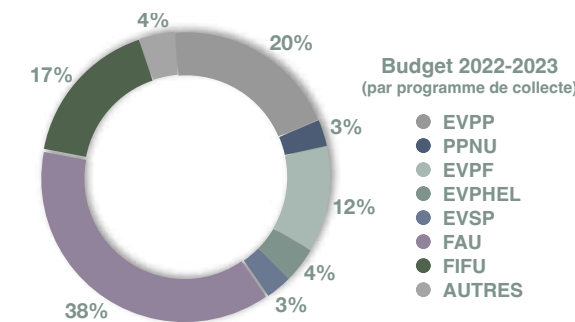
Les charges d'exploitation enregistrées durant l'exercice s'élèvent à 28 844 017 € et progressent de 13 % par rapport à l'année précédente. Elles se répartissent comme suit :

- 43 % au titre des dépenses de transport (N-1 : 40 %),
- 17 % au titre des soutiens versés aux opérateurs pour l'optimisation de la collecte (N-1 : 16 %),
- 27 % au titre des dépenses de traitement (incinération) ou de prétraitement (mise en balle, broyage, stockage) (N-1 : 30 %),
- 2 % au titre des dépenses de communication et d'information (N-1 : 3 %),
- 1 % au titre des frais d'études et recherches (N-1 : 1 %),
- 10 % au titre des frais d'organisation (équipe opérationnelle et administration générale) (N-1 : 10 %).



Le budget 2022-2023 par programme de collecte (redistribution des dépenses directes et indirectes) se répartit de la manière suivante :

- 20 % pour l'activité « emballages vides de produits phytopharmaceutiques » (N-1 : 19 %),
- 38 % pour l'activité « films agricoles usagés » (N-1 : 36 %),
- 17 % pour l'activité « ficelles et filets usagés » (N-1 : 16 %),
- 12 % pour l'activité « emballages vides de produits fertilisants » (N-1 : 13 %),
- 3 % pour l'activité « produits phytopharmaceutiques non utilisables » (N-1 : 3 %),
- 3 % pour l'activité « emballages vides de semences et plants » (N-1 : 3 %),
- 4 % pour l'activité « emballages vides de produit d'hygiène des élevages » (N-1 : 5 %),
- 4 % pour les autres activités (N-1 : 4 %).



L'exercice se clôture avec un résultat d'exploitation bénéficiaire de 283 558 €. Après prise en compte du résultat des opérations financières, le résultat courant avant impôts ressort à 311 419 €. Après prise en compte des produits et charges exceptionnels, le résultat net se solde par un bénéfice net comptable de 276 844 €, en augmentation de 141 k€ par rapport à l'exercice précédent (135 943 €).

Perspectives exercice 2023-2024

Cet exercice sera notamment marqué par le démarrage du programme de collecte des Emballages Vides de produits de Nutrition Animale (EVNA). Pour les programmes existants, leur montée en puissance devrait se poursuivre, notamment pour les emballages et plastiques usagés utilisés dans les exploitations spécialisées en production animale, et les intrants pour lesquels un programme de collecte a récemment été mis en place. L'augmentation des prix des matières plastiques devrait compenser partiellement l'inflation des coûts de transport et traitement sans toutefois permettre de contenir l'augmentation générale de la chaîne de valeur. Le chiffre d'affaires de la société devrait donc poursuivre sa progression.

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euros	Exercice 2022 - 2023	Exercice 2021 - 2022	% N/N-1
Chiffre d'affaires net	29 116 747	25 716 515	13 %
Reprise sur amortissement et provisions	168 884	42 659	296 %
Subventions d'exploitation			
Autres produits	766	528	45 %
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	29 286 397	25 759 702	14 %
Achats de matières premières et autres approvisionnements	25 032 156	22 021 242	14 %
Autres achats et charges externes	1 846 282	1 598 884	15 %
Impôts, taxes et versements assimilés	107 208	114 249	-6 %
Salaires et traitements	1 333 324	1 181 427	13 %
Charges sociales	508 150	481 296	6 %
Dotations aux amortissements sur immobilisations	51 863	59 101	-12 %
Dotations aux provisions sur actif circulant	39 726		
Dotations aux provisions pour risques et charges		20 105	-100 %
Autres charges	84 130	106 363	-21 %
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	29 002 839	25 582 667	13 %
RESULTAT D'EXPLOITATION	283 558	177 035	60 %
Produits financiers sur placement	27 861	4 803	480 %
Intérêts financiers			
RESULTAT FINANCIER	27 861	4 803	480 %
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	311 419	181 838	71 %
Produits exceptionnels sur opération de gestion	300	783	-62 %
Produits exceptionnels sur opération en capital	8 385	3 500	140 %
Reprises sur provisions et transferts de charges	50 000		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	58 685	4 283	1 270 %
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	10 428		
Charges exceptionnelles sur opération capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			-100 %
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 428	0	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	48 257	4 283	1 027 %
Impôt sur les bénéfices	82 832	50 178	65 %
BENEFICE OU PERTE	276 844	135 943	104 %

OPÉRATEURS CONVENTIONNÉS

(Pour la collecte des plastiques usagés, emballages vides ou PPNU)

ALSACE

ECODIAM / AEB FRANCE / AGRO 67 / ARMBRUSTER GRANDES CULTURES / ARMBRUSTER VIGNES / B LIENHART / BALTHAZARD ANDRE ET FILS / BERGER MACHINES AGRICOLES / BURGGRAF BECKER / CELLIER DU MUHLBACH / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT AMARIN / COMPTOIR AGRICOLE / COOP AG DE CEREALES DE COLMAR - CAC / FEUERSTEIN / HASSENFORDER / LAITERIE COOPERATIVE ALSACIENNE ALSACE LAIT / LES BONNES ASPERGES DU RHIN / MACHINES AGRICOLES ROECKLIN BENOIT / NUNGESSER SEMENCES / PLANETE LEGUMES / STOLL STOFFEL / VELITEX SAS / WALCH

AQUITAINE

AGRI AGEN / AGRIDOR / AGR'IN / AGRISERVICE / AGRO PLANT / ALLIX / ANDRIEUX / APPROVERT BERGERET / BELLOC SUD OUEST / CAMUS / CANDOUSSAU / CARLES / CASTEL FRERES / CAVE DU MARMANDAIS / CAVES DE RAUZAN / CC PERIGORD LIMOUSIN / CESTAS PRESTATIONS AGRICOLES / CIC / CLAAS AQUITAINE / COMPTOIR AGRICOLE DU MARMANDAIS / COMPTOIR AGRICOLE DUFOUR / CONSEIL DES EQUIDES NOUVELLE AQUITAINE - CENA / COOPERATIVE AGRICOLE HAUTEFORT / COOPERATIVE LA PERIGOURDINE / COPADAX / CORDERIE ARTISANALE BOCQUIER / CPA SERRE / CR DISTRIBUTION / CREALES / CROUSEILLES / CUMA DE FIRBEIX / DARBONNE PEPINIERE / DEGEIX DOMINIQUE / DISTRIALIS / DOMAINE DE CASTANG / DOMAINE DE FERUSSAC / DOMAINE DE PRADAOU / ECOGRAV' / ELIPRO 33 / ETABLISSEMENTS BARRE / ETS BEAUGEARD / ETS GUENON / ETS PUIFFE AGRI FOURNITURE 24 / ETS SANSAN / EURALIS CEREALES / EVV / FDCUMA BEARN LANDES PAYS BASQUE / FERTINAGRO / FJ DUCOURNAU / FLEURS-I-TECH / FRAISIBELLE DU PERIGORD / FRANCK BEZIER / FTPE - FROID TRAITE PLOMBERIE ELECTRICITE / GAEC MONGET / GARICOIX SEBASTIEN / GENDREAU / GIE DE L'OMBRIÈRE / GRITCHE / JALADI / LABORATOIRE GENOCONSEIL DE PAUILLAC / LABORATOIRE OENOLOGIE DANIEL MILLET / LACADEE / LAFFORT / LARRIEU / LEGUM'LAND / LES SILOS DE L'ADOUR / LES VIGNERONS DE BUZET / LES VIGNERONS D'UNI-MEDOC / LES VIGNERONS LANDAIS TURSAN CHALOSSE / LESPLENE / LEVEQUE ET FILS / MABEL'VIGNE / MAISADOUR / MEDAN / MENDIKOA / MICHAEL PAETZOLD / OENOLOGIE GAUTHIER / ORAZIO / PASCAL BANOS / PEYRE ET CIE / PRIMALAB / ROLLAND OENOLOGIE / SAGA VEGETAL / SANDERS GARAZI / SARL CANTAGRI / SAS DES BICHETS / SAS LB / SCAR / SCEALAVIE BIO / SCEA POT AU PIN - PLANETE VEGETAL / SCEA THIROUIN / SCOP BIDEGORRY / SEDIMA / SICA MEYLM / SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETS BONNET / SOCIETE DE MATERIEL D'ELEVAGE - SOMATEL / SODEPAC / SYNDICAT REGIONAL AGRICOLE DE CADILLAC - SRA / TERRE DE VIGNERONS / TERRES DU SUD / THION EQUIP ELEVAGE / UNION DE PRODUCTEURS DE SAINT EMILION / VITIVISTA / VLDC

AUVERGNE

AESN - SAINT NECTAIRE / AGRI CENTRE DISTRIBUTION / AGRI RIOM / AGRIMAT / AGRO SERVICE 2000 / APPRO AGRI / BOROMAT / CAMMAS TRIAGE NEGOCE AGRICOLE / CC DES RIVES DU HAUT ALLIER / CHABRIER REGIS / CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY DE DOME / CHARLES CHAPUIS / CHOUVY APPRO 15 / CHOUVY APPRO 43 / CHOUVY APPRO 63 / CLAAS AUVERGNE / COMBRONDE AGRI / COMITE DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION AGRICOLE AURILLAC CHATAIGNERAIE / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CERE ET GOUL EN CARLADES / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE GENTIANE / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAURIAC / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUMENE ARTENSE / COOPERATIVE CENTRE BOCAGE - CACB / COOPERATIVE COOPACA / COOPERATIVE DE CRESSANGES / COOPERATIVE DE THIEL / DACHARD / DESCREAUX / ETS AUDIN ALAIN / ETS LOUBIERE / FDGEDA HAUTE LOIRE 43 / FORESTIER DELCHET / GSA / HAUTES TERRES COMMUNAUTE / JARLETON AGRO DISTRIBUTION / JEUDY / LA SOCIETE FROMAGERE DE CONDAT-SFC / LIMAGRAIN / LIMAGRAIN EUROPE / MATERIAUX DU FRANCAIS GEDIMAT / PROXIEL / QUINTY ET FILS / ROBERT SCHMITT / SABAROT AGRICULTURE / SAINT FLOUR COMMUNAUTE / SARL VILLEMONT N3GOCE / SCA DE LONGEVILLE / SICA BB / SOCIETE LAITIERE DES VOLCANS D'Auvergne - SLVA / SOUBRIER BESSE / TERR'AGRI / TRESCARTE / UNION DE COOPERATIVE ALTITUDE / VAL' LIMAGNE. COOP / ZONE AGRI

BASSE-NORMANDIE

BOULLE LEROY / ACN / AGRI SIMPLEMENT / AGRIAL / AGRILEADER / ALDS DUVAL SERVICES / APPRO MANCHE / APPRO-VERT / ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES GVA DE L'ORNE / AXONE / BOCA ELEVAGE SERVICE / BOUET SERVICE ELEVAGE / BRUNET ET FILS / CAP'AGRI / COOPERATIVE DE BELLEME / COOPERATIVE DE CREULLY / COOPERATIVE ISIGNY SAINTE MERE / D2N - DATIN-DESTREES NEGOCE / ELEVANCE / FARAGO MANCHE CALVADOS /

FROMAGERIE GILLOT / HAMARD JP / JARDIN SERVICE FOURNITURES / LACTA - TRAITE SAS / LACTA SERVICES / LAURENT JEAN LUC / LEMARDELE / LES MAITRES LAITIERS DU COTENTIN / LVES / MARIE ET FILS / MONT BLANC / NOEL / NORD ELEVAGE / PAPILLON / RECYQUEST SAS / ROBOLACTIS LELY CENTER / RUAUX ELEVAGE / SAVENCIA RESSOURCES LAITIERES / SM3

BOURGOGNE

110 BOURGOGNE / AACE ROSES / ADAGRI LEGUY / AGRI 89 / AGRI CEP BOURGOGNE / AGRISY / ALTERNATIVE / AMDIS / APPROXYMITE / ARB - AGRICULTURE ET ROBOTIQUE BOURGOGNE / AVEAL / BADET CLEMENT / BARGE ET FILS / BAZOLLES MOTOCULTURE / BIGALLET / BOUCHERON SERVICE AGRI / BRESSON / BUCHEZ / BYTEBIER BRUNO SASU / CAVE DES VIGNERONS DU BUXY / CC DE SEMUR EN BRIONNAIS / CHAPUIS FRERES / CLAAS BOURGOGNE / CLAAS MACON / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARCIGNY / COMMUNAUTE DE COMMUNES MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS / COOP DE FRANCE BOURGOGNE FRANCHE COMTE / COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - CAMB / COOPERATIVE CASAY / D2S AGRO / DELOMIER / DIJON CEREALES / ETS DUCHARNE AGRIDIFFUSION / ETS DUPUIS / FRANCOIS MARTENOT / FROMAGERIE LINCET / GRAINETERIE PIERRE ALEXANDRE / GUICHARD / LA CHABLISIENNE / MANIERE / MINOTERIE GAY / NATURAL'IS / SARL GOSSELIN GUILLAUME / SCA DESHYDRATATION DE LA HAUTE SEINE / SCAV BOURGOGNE DU SUD / SONOFEP / BUREAU AGRICULTURE / SV-PRO / VINEO ANALYSES ET CONSEILS / YNOVAE

BRETAGNE

ADIEL FRANCE / AGRI.COM / AGRIEL DEVELOPPEMENT / ANIDIET HYGIENE / ARMORLACTIS / BDV SERVICES / BREIZH APPRO / BROGARD JEAN-LUC / BSE - BRETAGNE SUD ELEVAGE / CENTRE APPRO / CENTRE BRETAGNE ELEVAGE / CLAAS BRETAGNE SUD / CLAAS BRETAGNE NORD / COMMUNAUTE DE COMMUNES BELLE-ILE-EN-MER / COMPTOIR DE LA MACHINE A TRAIRE / COMPTOIR DE L'ELEVAGE / COOPERATIVE GARUN PAYSANNE / COOPERATIVE TERRES DE L'OUEST / COOPERL ARC ATLANTIQUE / CRESPEL / DEMEURÉ / DOUAR APPRO / DROGUET DANIEL / EILYPS GROUP / ELEVAGE APPRO SERVICE / ERIC CORRE / ETS BONENFANT / ETS LE FOLL PATRICK / EUREDEN COOPERATIVE / FB2G / FLOCH APPRO / GAIAGO / GN SOLUTIONS / GROUPEMENT D'ACHATS LOUDEAC / GUILLOU FRERES / HDS / HORTIBREIZ / HOUEL MICHEL / HYDEALPRO / JAN / JEGOUZO / JM HYGIENE ET ENTRETIEN / KABELIS / LA SOURCE BRETAGNE / LAGUITTON / LE GAL / LE GOUESSANT / LE POCRAEU TRIAGE / LEFORT / LEGRAS / LELY CENTER ARMOR / LEMAITRE APPRO / LERMITE AGRICULTURE / LP GEFFRAY / LUCAS / MEHEUST SEERM / MOISDON / NEOLAIT / NUTRI CONCEPT / PIER SERVICES / PLANET NUTRI + / PLASTIDIS / ROYAL BRINKMAN FRANCE / SARL LE LAY / SAS EVEN AGRI / SAS LE ROUX / SERAZIN TEXIER APPRO / SEYEUX / SICA AGRAMMO / STE DES TRANSPORTS DEBRAY / TARDIF VASSAL / TECHNIDIS AGRO / TERDICI APPRO / TERDICI VEGETAL / TSE - BOHAL / VITAL CONCEPT SAS

CENTRE

AC NEGOCE / AGRI ALTERNATIVE / AGRO FORCE 3 / AGRO PLAS BERRY OUEST / AGROPTHIVIERIS / ASPA 2 / AXEREAL / AXIOME / BABEE JARDIN / BODIN / CAAHMRO GROUPE / CAPROGA LA MEUNIÈRE / CLÔUE SAS / COMOP / COOP AG BOISSEAUX / COOP AG DE BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE / COOP AG DE PUISEAUX / COOPERATIVE ST NICOLAS DE BOURGUEIL / COPAC / DURAND / EARL CHAVVIN / EARL MARCEL CREUZON / EDDAR / ETS BEAUVAIS / EURL DENIS ALIMENTS / FERME SAINT HUBERT / FEYS NEGOCE ET SERVICE / GARAGE PATRAUD / GIE AGRICOLE DE CIGOGNE / GIE DE L'OIZENOTTE / GRANGE ROUGE / GUIGNARD / LAITERIE DE VERNEUIL - COOPERATIVE TOURAINE BERRY / LAITERIES H. TRIBALLAT - LHT / LE CLOS RABELAIS / LEPLATRE / MARTIGNON / METHIVIER / NUTRIPHYT ET CIE / PHYSECO GIE / PHYT & CO / PHYTSERVICE / PISSIER / ROYAGRI / SABOC / SARL NATURE ET SAVEURS / SAS LA FENNETRIE / SCA CAVE DES PRODUCTEURS DE MONTLOUIS / SCEA LES BEAUX CHENES / SH VENTE ET ENTRETIEN / SICA CEREALES DE FRANCE / SODEM / SUPLISSON / TERRAGRO APPRO / TRAITAPHYT / UCSEA / VERTUMNE / VILLEMONT ANDRE / VITINEGOCE

CHAMPAGNE-ARDENNE

AGRI SIM / AGRICONOMIE / AGRIFIM / AGROMI / ALLIANCE AGRICOLE / BOURDON / CERESIA / COHESIS DISTRIBUTION / COLLET LOUIS DAVIGNON / COMPAGNIE CHAMPENOISE PH CH PIPER HEIDSIECK / COMPAS / COOP AG D'ESTERNAY / COOPERATIVE DE JUNIVILLE / COOPERATIVE DU SYNDICAT GENERAL DES VIGNERONS - CSG / DIFF'AGRI / DIGIT'AGRI / ETS MARECHALLE / EUPHORBE / EURL VERZEAUX / FRANCE ECO / GAEC VUIBERT / HMWC / IOC INSTITUT CENOLOGIQUE DE CHAMPAGNE / J.L.C / LESSERTEUR / MONSIEUR FABIEN TARTAGLINO / NODIMAT-GRANDAY /

NOVAGRAIN / PAYS YVERNEAU / PHYTAGRI / RITARD CHARLES / SAS DELAITRE ET FILS / SAS GAUTHIER / SCARA / SEPAC / SOCIETE BOUVY / SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CAPDEA / SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DESHYDRATATION SUN DESHY / SOFRALAB / SOUFFLET AGRICULTURE / STAHL / TERAVIA / TERROIRS ET VIGNERONS DE CHAMPAGNE / THIEBAULT VITICULTURE / TRUCHON DIFFUSION / VIVESCIA

CORSE

CAVE COOPERATIVE VINICOLE D'AGHIONE / COOPERATIVE CANICO / COOPERATIVE CAVICA / CORS'AGRUNUMIA PRATICA / ORGANISATION DES MARAICHERS CORSES - OMC / UVIB - UNION DES VIGNERONS DE L'ILE DE BEAUTE

FRANCHE-COMTÉ

ALFADOU / BOILLEY MILLET / BOISSON FEAUD / BON DIDIER ET MAZO MICHEL / CENTRE EST MANUTENTION / CENTRE JEUNES AGRICULTEURS 90 / CHAYS FRERES / COOPERATIVE AGRICOLE INTERVAL / COOPERATIVE DES MONTS DE JOUX / COURTEJOIE / CUMA DE THERVAY / DARBON AGRI FRANCHE COMTE / DEBRAND / DEMATEC / DISTAGRI / DUBREZ ET FILS / ELEVAGE SERVICE 39 / ESTANAVE / ETS GIRARDET / FABEST FOURNITURES / FAIVRE / FLEXI-PIECES / FROMAGERIE DE CLERVAL / FROMAGERIE PERRIN VERMOT / FUMEY / GAEC DU CURTIL D'OSIER / GAEC DU PELEVIN / GARNIER / GIROUX SAS / GRAINES BASTARD / GROUPE COSTE / HUOT / JACOULOT ROBOTIQUE SARL / JACOULOT SERVICE PLUS / JEAMBRUN CHRISTIAN / JURA TERROIR / LOUIS BERNARD / MILLERET CL NOTRE DAME DE LEFFOND - CLNDL / MINOTERIE DORNIER / MONTBELIARDE EQUIPEMENTS / MOULIN JACQUOT / MUSY MACHINES AGRICOLES / PAGOT CAPUT / PATURAGES COMTOIS / PEPINIERES GUILLAUME / PETIT SA / R. BRUN ET FILS / RACINE SAS / S.A.R.L GUY THEVENIN / SARL DAVID MAX / SARL SANDOZ ERIC ET CLAIRE / SAS VERNIER / TEBA MEUDRE DONZEY / TERRE COMTOISE / THIEBAUD / VALLET

HAUTE-NORMANDIE

ALTERNAE / ANISOL / BELLAY / CHEUTET / DUMESNIL / EARL DU MORET / ECHO VERT NORMANDIE / GIE AVENIR / GIE DE LA CHARENTONNE / GIE DU PRAC / JL NUTRITION / LEPICARD AGRICULTURE / LETHUILLIER / NATUP / PHYTOBRAY / PINSON PAYSAGE NORMANDIE / POULICHET APPRO / SARL LIEUBRAY / SEAPV / SEVEPI / SYNDICAT ECONOMIQUE AGRICOLE VEXIN NORMAND / TECHNITRAITE FROID / TERRE ELEVAGE

ÎLE-DE-FRANCE

AGRENA / AGRI OBTENTIONS / ALTEC / AUX DESIRS DE LA NATURE / BHS / BRIE ALTERNATIVE / CEZ BERGERIE NATIONALE / COMAGRAIN / COOPERATIVE DE BETON BAZOCHES / COOPERATIVE IDF SUD / ETA JOEL DURAND / FORCE GROUP FRANCE / GILLOOTS / INRAE / LUC SIGNOLLE / MAY AGROENERGIE / SERVICES ILE-DE-FRANCE ELEVAGE / SEWABLANCHARD / SOCIETE D'EQUITATION DE PARIS / SODIAAL UNION / TERRES BOCAGE GATINAIS

LANGUEDOC-ROUSSILLON

AFERO / AGRI GAUBERT / AGRIDEPOT / AQUA D'OC / ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DES CORBIERES ET PYRENEES AUDOISES / AUDE CENOLOGIE / AUDEMA PIERRE OLIVIER / B.F. PARTICIPATIONS (ETABLISSEMENTS BELLOC) / BERTRAND REMON / BRL EXPLOITATION / CALVET AGROFOURNITURES / CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PYRENEES ORIENTALES / CHARRIERE DISTRIBUTION / CLAPASUD / COMPTOIR AGRICOLE LEON VALETTE ET CIE / COMPTOIR DE LA CAVE / COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT THIBERY / COOPERATIVE DE LA VALLEE DE LIMOUX - CAVALE / COOPERATIVE ILLE FRUITS / COOPERATIVE LAITIERE DE CIMELAIT / COPAGE LOZERE / COPAL / CUMA DU CORBIERES OCCIDENTALES / DEVEZE BIOTECH CENOLOGIE DOMAINE PAUL MAS / DOULIERE HAY FRANCE SAS / EARL CANGUILHEM / EARL LE BOURGIDOU / EARL ROUSSEAU / ETS GARAUD / FABREGA / GOUT DU SUD / GVA DES CAUSSES GARDOIS / HERAIL / JAFFUEL / JARDIN D'ANTAN / JAUBERT / JEEM / LA ROSEE / LE PARGUET / LES CELLIERS JEAN D'ALIBERT / LES FRUITS DU SOLEIL / LES GRAVES / LES POUSSES BIO DU ROUSSILLON / LES VIGNERONS DE LA VOIE ROMAINE ET DU CABARDES / LES VIGNERONS DU SIEUR D'ARQUES / LIMOUX CONDITIONNEMENT / LOUBES INGENIERIE / MAGNE / MATERIEL POMPAGE ARROSAGE - MPA / MELILA GEVAUDAN / NAVARRO MARIANO / P.C.E.B / PERIS SAS / PERRET / PHYT'INTER / PHYTOCASH AGRO / PRIMANGE / PROSJET IRRIGARONNE / REGARDS DE VIGNERONS / RESERVE AFRICAINE DE SIGEAN / SCA CAVE DE L'ORMARINE / SCA DE VINIF DE MONTREDON DES CORBIERES / SCA LAUDUN & CHUSCLAN VIGNERONS / SCA PLAINE DU ROUSSILLON / SCEA CHATEAU LALANDE / SCEA GARCIA SERGE ET GREGORY / SCEA LES COSTIERES / SCV ANNE DE JOYEUSE / SMICTOM RHONE-

GARRIGUES / SO'VERT ENVIRONNEMENT / SPH-GERARD BERTRAND / SYNDICAT AGRICOLE DU VALLESPİR / SYNDICAT MIXTE ENTRE PIC ET ETANG / TOUCHAT / TOUT CENO / UNION DE COOPERATIVE FONCALIEU / UNION DES PRODUCTEURS DU HAUT MINERVOIS / VERNAZOBRES FRERES / VICA / VINCENT / VINO BAG

LIMOUSIN

ABL / AGRI CONSEIL 87 / AGRIAXE / AGRICENTRE DUMAS / BHS / CELMAR / CHAUMEIX / COMMUNAUTE DE COMMUNE CREUSE GRAND SUD / COOPERATIVE DE POMPADOUR / COOPERATIVE D'USSEL / DEFIMAT DOUSSAUD / DUCLUZEAU / ETS BOUDET / ETS FAURE APPRO / ETS LAVERDANT ET FILS / ETS MAGNAVAL / ETS MARIDAT SAS / ETS ROBERT SAS / FDSEA CORREZE 19 / GUILLOT / JUILLAC CHIMIE / LAITERIE LES FAYES / MARIDAT 19-63 / MB LATHIERE / OCEALIA / PEYNIN / SABOURDY / SARL CHABRETOU / SARL MOURIERAS / SYNDICAT AGRICOLE ET VITICOLE / THIMONNIER / VERLADIS

LORRAINE

ABCDE / AGRO DISTRIBUTION SERVICES - ADS / ALTER AGRO / APPRO ET SERVICES / AVENIR AGRO / COOPERATIVE LORRAINE - CAL / COOPERATIVE VOSGELIA / DCP AGRO / EMC2 / ESTAGRI / ETS KEIME SARL / FDS CERES / GIRARD / GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DE BLE - GPB / HEXAGRAIN / HORTICULTURE AGRICULTURE DISTRIBUTION NEGOCE - HADN / LD SERVICE / LEFORT / LELY CENTER NANCY / LORCA / MUNIER DISTRIBUTION / NIESS MAE / NUTRIMAG / PG AGRI / RENE JEAN MARCHAL / SOCIETE AGRICOLE DES GRAINS DE L'EST - SAGE / SODIPA AGRI SAS / SOPLAN ELEVAGE / STOPHYTRA / TERRE D'HORIZON / TERREA / UNICOLAIT / VITMAT / WAHL EQUIPEMENTS

MIDI-PYRÉNÉES

ADAE DU QUERCY ROUERGUE ET DES GORGES DE L'AVEYRON / AG CONSEIL / AGRI CLUZEL / AGRI PLUS / AGRI SANDERS / AGRI TECH ELEVAGE / ALBERT FOURNITURES / ALBI MOTOCULTURE / ALINEA / ALLIANCE OCCITANE / APPRO D'OC / ARMAGNAC ANDRE / ASSOCIATION DES AGRICULTEURS ARIEGEOIS RECYCLEURS A3.R / B. M. PRODUCTION / BARRERA SOULIE / BOSC IZARN / CAP AGRI QUERCY SERVICES / CAPA / CAPEL LA QUERCYNOISE / CASAUS / CASCAP / CASTAING / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AVEYRON / COMCOM AVEYRON BAS SEGALA VIAUR / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE MONTBAZENS / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU REQUISTANAIS / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LEVEZOU PARELOUP / COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE SALARS / COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS RIGNACOIS / COOPERATIVE D'ACHAT DE GAILLAC / COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE LA LEZE ET DE L'ARIZE - CAPLA / COOPERATIVE VALCAUSSE / CRL - COOPERATIVE REGIONALE LAURAGAISE / DAFFINI / DESTRUELS BOUYGUES / DISTRIBUTION DU DOMAINE D'UBY - SDU / DOUMERG / EARL BONIS / EARL DE BELVEZE / EARL DE BORDE HAUTE / ETS LADEVEZE / ETS LAGARRIGUE / ETS MOISSINAC / EURL BOSC / EURL FOURCADIER / FARAGO AVEYRON / FDCUMA HAUTES-PYRENEES / FDCUMA TARN / FEDERATION DES ACVA DU COMMINGES / FREJABISE GROUPE GAY / GABRIEL COULET / GERSYCOOP / GOUDY ET CIE / GRANIER DISTRIBUTION / HYGIENE SERVICE CONSEIL / JPR DISTRIBUTION / LA GERBE / LA MAISON DU MELON / LABATUT FOURCADE / LABORDERIE / LE MAJOR / LES JARDINS DE LAFRANCAISE / LES SILOS DE GOUJON / L'ISLE AUX GRAINS / LOUIT / LS CAZOTTES / NATURE ET DEVELOPPEMENT / NEOCOOP / OGR / QUALISOL / QUERCY PRODUCTION / RAGT-PLATEAU CENTRAL / RODEZ AGGLOMERATION / RS NATURE / SARL ANGLES / SAS ACTEO / SAS LAMOTHE / SCEA DE BENAC / SCEA DE PHILADELPHIE / SCEA DOMAINE DE FONTORBE / SCEA LES GRANGES / SEGALA ALIMENTS / SICA SEGALA LIMARGUE - SICA SELI / SMICTOM NORD AVEYRON / SOBAC / SOCOPA / SODECIBA BTP JUSTE ET FILS / T3M LAVAIL / THOMAS / UNICOR / VAL DE GASCOGNE / VINI'SPHERE / VINOVALIE

NORD-PAS-DE-CALAIS

ASD AGRI / BLANQUART / CATTEAU / CC CŒUR DE L'AVESNOIS / CLAYE / CLEF / COOPERATIVE D'AVESNES SUR HELPE / COOPERATIVE SAINT HILAIRE LES CAMBRAI / DUCROQUET NEGOCE / EXELIENCE / GROUPE CARRE / HONORE NEGOCE / LA PROSPERITE FERMIERE / LAITERIE CATILLONNAISE / LEFEBVRE PHILIPPE / LHERMITTE FRERES / LS PRODUCTION / L'UNION DE LA SCARPE / MAISON FLORIMOND DESPREZ / NEO NEGOCE / OLLIB ENVIRONNEMENT / UNEAL / VAESKEN / VERSTAEN ET FILS

OPÉRATEURS CONVENTIONNÉS

PAYS DE LA LOIRE

ACL / AGRI NEGOCE SAS / AGRIOLOGIC / ALPHACTIVE / ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS - ABJP / ANJOU PLANTS / APRO 4 / AU MOULIN 4 SAISONS / AVI-CUNI SERVICES / BALISIER / BENOIST / BERNARD AGRI SERVICE / BIOMAT / BROSSET AGRO BOCAGE / BUTROT / CAPL / CASTEL AGRI / CAVAC / CERDYS / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION PAYS DE LA LOIRE / COMAGRI 53 / CONCEPT ELEVAGE / COOPERATIVE DE NOIRMOUTIER / COOPERATIVE DES TROIS PROVINCES - SCA3P / CULTURES FRANCE CHAMPIGNON / DB ELEVAGE - LELY CENTER / DEBERNARD / DESFONTAINES ET FILS / DIVATEC / DOMAINE DES BAUMARD / DUPIN LISAGRI / EARL BOGERS / EARL LE PRIEURE DE LA DIVE / ELVEO / EM DISTRIBUTION / ETS ACHAT LAIT / ETS TURPAUD BERLAND / EURIAL LAIT / EVIDENT / FEDERATION DES MARAICHERS NANTAIS / FERTAM / FG MAYENNE / FLEURON D'ANJOU / GAZONS DE FRANCE / GENERALE D'ŒNOLOGIE / GOURIER / HAUTOIS / HCS / HERMOUET / HORTENSIA FRANCE / INSTITUT FRANCAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION / JARNY / JEUSSELIN SAS / L.E.A / LA SOURCE LOIRE / LABOVET CONSEIL / LACHETEAU / LACTAMAT / LAITERIE SAINT-PERE / LE BAS DES MOULINS / LEMARIE / LES CAVES DE LA LOIRE / LES GARRIGUES / LES ROSEAUX / LES VERGERS BELLARD CROCHET / LES VERGERS DE SOUZAY / LES VERGERS DU BICHAS / LITOV ŒNOLOGIE / L'OREE DU MARAIS / MARAÎCHERS NANTAIS CAMN / MATERIEL AGRICOLE VENDEEN / MAUDET / MAYENNE ELEVAGE / MC VET CONSEIL / MODEMA AGRI / NATURE ET VIE DE VENDEE / ONA / QUARY / OUEST AGRI / OUTHI-TECH / OUVRARD / PELE AGRI CONSEIL / PEPINIERE CHARLES DETRICHE / POHU / REBOURS / RIPERT SAS / ROMET / ROUEIL / SARL LES VERGERS DE HAUTE PERCHE / SAS FERARD / SAS LES VARENNES / SCA LE LION D'ANJOU / SCA MORON / SCEA DU ROEUVRE / SCEA VALERIANE / SCPA / SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE HERBAUGES / SUOMA / TERRENA / TESSIER / THIELIN CULTURE / TIJOU / TPI / VERGERS DE LA TESSERIE / VERRON / VERTYS / YDEAL

PICARDIE

ACSA PLUS / AGORA / AGRI LECLERCQ / AGRISSELF / AGRITHIL CONSEIL / ASEL / ASSOCIATION DES ENTRAINEURS / BITZ / BRUYAGRI / CHARPENTIER / COOPERATIVE DE MILLY SUR THERAIN / COOPERATIVE LAITNAA / COVAMA / DEHAN / DIDIER CASSEMICHE / EARL CHAVAILLES / FRANCE GALOP / GAEC LEFEBVRE / GIE SICALOG / KWS FRANCE / LACT'APPRO / NORIAP / PEPIMAT / PHILIPPE LEVESQUE / PHYTOGRAIN / SANA TERRA / SAS COMYN / SEMENCES DE L'EST / TERNOVOE / TOP / UCAC / UCARA / UFP / VALFRANCE / YSEO

POITOU-CHARENTES

RENAUD ET FILS / A.M.A. - ANGOULEME MATERIEL AGRICOLE / ACS - APPRO CONSEIL SERVICES / AGRI DISTRI SERVICE / AGRI-CONTACT / AGRICULTURE ET ROBOTIQUE DU POITOU / AGRISEM / AGROSEM / ALLIN AGRI / ALVS17 / ARSSONNEAU TRANSPORT / AURIAU / AXEL BERGE / BEAUCHAMP / BILLAUD SEGEBA / BOCAPOM / BOIS JOLY SERVICES / BOISSINOT DANIEL / BOYE ACCOUVAGE / BUCHOU NEGOCE / CAVAC (16) / CENTRE OUEST CEREALES / CGL / CHUPIN / COOP AG TERRE ATLANTIQUE / COOPERATIVE D'ACHAT EN COMMUN DE SAINT-PIERRE-D'OLERON / COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DE ORIGNOLLES MONTLIEU / COOPERATIVE DE BEURLAY / COOPERATIVE DE FAYE-SUR-ARDIN - CAPFAYE / COOPERATIVE DE LA REGION DE COGNAC - CARC / COOPERATIVE DE MANSLE AUNAC - CARMA / COOPERATIVE DE MATHA / COOPERATIVE DE SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS / COOPERATIVE DE STOCKAGE ET D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT-AGNANT / COOPERATIVE DE TONNAY BOUTONNE / COOPERATIVE ENTENTE AGRICOLE DE LA PLAINE DE SAINTONGE AU PLATEAU MELLOIS / COOPERATIVE LA TRICHERIE / COOPERATIVE SEVRE ET BELLE / COOPERATIVE UNIRE / COQUILLAUD / COSSET / DANIAUD LCS / DESRENTES JEAN-MARIE / DISTILLERIE DE LA TOUR / DOMAINE DU TAMBOURINOUR / DOUSSAINT ALEXANDRE / DOUSSET MATELIN / DUREPAIRE / EARL CARDINAL / EARL DAMON LAUBIER / EARL DES TERRES BLANCHES / ECHO VERT ATLANTIQUE / ETS BALLANGER SAS / EURL SOUCHET / FDCUMA VIENNE / FERRU ET FILS / FORTET DUFAUD / GAUTIER ET ASSOCIES / GEPS / GONNIN DURIS / ISIDORE / LA GOURMANDISE DU POITOU / LAMY - BIENAIME / LANDREAU ET FILS / LES M'LONS D'ALFRED / MARTINEAU IRRIGATION / MICHEAU DALEME / MINOTERIE DE COURÇON / MODIS MODEMA DISTRIBUTION / NAU / NOVAPPRO / ORGEVAL / PASQUIER VGT'AL / PHYTO SEM / PIVETEAU / POUPARD GUERRY / RHEAXION / SARL LES VERGERS DES VIEILLES TOUCHES / SARL LEVRON SERVICE / SCA CORAB CENTR'ATLANTIQUE / SCEA DE BROUX / SCEA DE LA PLAINE / SCEA DES NOISETIERS / SCEA HELIOS PLANT / SCEA SOLDIVE / SEMAT / SOC COOP AGRICOLE ALLIANCE PASTORALE / SOCIETE DE MEUNERIE ET DE BOULANGERIE / SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA BOULEURE / TALLON GENERATION 3 / TRANSFORMATION POITEVINE DE PAILLE FOURRAGES DE VIENNE / UNION AGRICOLE SEGONZAC CHERAC / VAL DE SERIGNY / VALIN / VENDEE SEVRES NEGOCE - VSN / VITI-CAILLON

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CA TERRE DE PROVENCE / AGRI DISTRIBUTION / AGRIA / AGRI'ALP / AGROVIAL / ATDE - ASSISTANCE EN TRAVAUX DIVERS EXTERIEURS / AZUR TRADE / BERGON / BORRELLY FRERES / CA PROVENCE ALPES AGGLOMERATION / CAP N RICE / CC ALPES PROVENCE VERDON SOURCES DE LUMIERE / CELTIC / CETA DE SAINT-MARTIN DE CRAU / CHATEAU ROUBINE / CHAUVIN AGRO DISTRIBUTION / CLARES JM / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP TALLARD DURANCE GAP TALLARD DURANCE / COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE PONCON / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHAMPSAUR VALGAUDEMAR / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONAIIS BUECH / COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE PONCON VAL D'AVANCE / COMPTOIR AGRICOLE DE LA VALLEE / COMPTOIR AGRICOLE DU SUD EST - CASE / COOPARFUM LA MARIGARDE / COOPERATIVE AGRI FALLEN - AUBAGNE / COOPERATIVE AGRICOLE ET OLEICOLE LA BALMEENNE / COOPERATIVE D'ACHAT D'APPRO DE FONTVIEILLE / COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DE COUSTELLET / COOPERATIVE DE NICE / COOPERATIVE DE ROGNONAS / COOPERATIVE D'EYRAGUES / COOPERATIVE L'UNION / COOPERATIVE PROVENCE LANGUEDOC - CAPL 84 / COOPERATIVE VALLEE SIAGNE / CUMA DE MALLEMORT / DISPRO-IRRIGATION / DURANSIA / EARL LE PEYRON / EARL POINCELET / EDACA / GAEC DES CHABANONS / GAILET VINCENT / GARCIN FRERES / GDA SUD LUBERON / GIE LES PRODUCTEURS DU LUBERON / GILLES / JARDICA / LA CIOTADENNE / LE CELLIER DES PRINCES / LES MADELEINES / MAGNAN / MIALON ET FILS / MILLE ET FILS / OGIER / OMAG SUD AGRO-PERRET (SAP) / OVINALP FERTILISATION / PERRIN ET FILS / PROVENCE DISTRIBUTION AGRICOLE - PRODIA / RACINE SUD AGRO PERRET - SAP / RECUPAGRIE COMTAT / RICHEL GROUP (RICHEL SERRES DE FRANCE) / SAINT FELIX / SAS TEISSIER ET FILS / SCAD - SOCIETE COMMERCIALE AGRICOLE DE DISTRIBUTION / SCEA CHATEAU SAINTE-ROSELINE / SCEA LA CAMARGUE / TERRES VALDEZE / TRAITAGRI / VINISUD SERVICES / VISEA COUTURIER / VITIS

RHÔNE-ALPES

ADIVALOR / AGRICONSEIL / AGRIVIE / ALPES LEMAN ROBOTIQUE / AUVERGNE FOREZ ROBOTIQUE / BERNARD AGRICULTURE / BERTHOLON GRANGE / BONNET ET FILS / BONTOUX / BOUVET THIERRY / CA ARLYSERE / CAPDIS / CC DU ROYANS VERCORS / CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DROME / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDECHE / CHIPIER / CHRISTIAN DUCOIN ET FILS / COMBE / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VERCORS / COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS MORNANTAIS - COPAMO / COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLONS DU LYONNAIS / COMMUNAUTE DE L'OUEST RHODANIE / COOPERATIVE AGRICOLE D'ACHATS DE THONES / COOPERATIVE BRESSE MACONNAIS / COOPERATIVE JURA MONT-BLANC / COOPERATIVE LAITIERE BRESSOR / COOPTAIN - COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DU NORD DE LA DROME / DACD - DEVELOPPEMENT ACTIVITES CHIMIQUES DISTRIBUTION / DAIRY ALP'ALLIANCE / DEBIZE / DIETAMIX NUTRITION / DIFFUS'AGRI COOP / DUROURE.7 / EARL DUCLOS / ECHO VERT RHONE ALPES / ESF - ELEVAGE SERVICE FOREZIEEN / EUREA DISTRIBUTION / FDCDA 42 / FDSEA 69 / FERTIAGRO / GARNIER MOTOCULTURE / GAUTHIER / GAUTHIER AGRICULTURE / GEOSANE / GIRARD BERNARD / GLAIRON MONDET / GPT ORGANISATIONS AGRICOLES HT VAL ARLY / HYG-DIS / INNOVEL / INOVAPPRO / ISERE ELEVAGE / JACQUEMOT FRERES / JEANNET DEBIT / KONIPHER / LA CAVE DE DIE JAILLANCE / LA COCCINELLE / LES FERMIERS SAVOYARDS / LHD HYGIENE / L'UNION DES VIGNERONS ARDECHOIS / MAISON FRANCOIS CHOLAT / MARCEL PONCET ET FILS / MAZENOD YVES / MINERAL 152 / MISERY / MOTOCULTURE DE CRUSSOL / MSD / NATURA'PRO COOPERATIVE / NOYER ET FILS / NTO - NOUVELLES TECHNIQUES ŒNOLOGIQUES / NUTRANIMAL / ŒNOVISIONS / OXYANE / PAYRE NORBERT / PERRET RHONE ALPES / SARL DE LA CROIX D'AZIEU / SARL PARET LOUZE / SAS SITERRE / SCA DES BALCONS DU MONT PILAT / SIDOMSA - AUBENAS / SOCIETE D'EQUIPEMENT LAITIER ET ELECTRO MENAGER SELEM / SOCIETE GREGOIRE ET FILS / SORODIAB - SOCIETE ROANNAISE DE DISTRIBUTION D'ALIMENTS DU BETAIL / SOUCHARD / SOUFFLET VIGNE / TEAM GREEN / TECHNIC'ELEVAGE / TERRIER / VALSOLEIL / VIGNOLIS COOPERATIVE DU NYONSAIS - SCAN

LES ORGANISMES AGRICOLES PARTENAIRES

RÉGION Entité	EV	PPNU	FAU
AUVERGNE-RHONE-ALPES			
Chambre d'agriculture de la Drôme	●	●	●
Chambre d'agriculture de la Haute-Loire	●	●	●
Chambre d'agriculture de l'Ain	●	●	●
Chambre d'agriculture de l'Allier	●	●	●
Chambre d'agriculture de l'Ardèche	●		●
Chambre d'agriculture de l'Isère	●	●	●
Chambre d'agriculture du Cantal	●	●	●
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	●	●	●
Chambre d'agriculture du Rhône	●	●	●
FDGEDA Haute-Loire			●
GOA du Haut Val d'Arly			●
La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes	●	●	●
Négoce Centre-Est	●	●	●
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ			
Chambre d'agriculture de Haute-Saône	●		●
Chambre d'agriculture de l'Yonne / UPVY	●	●	
Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne	●	●	●
Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté	●		●
La Coopération Agricole Bourgogne Franche-Comté	●	●	●
Négoce Centre-Est	●	●	●
BRETAGNE			
Chambre d'agriculture de Finistère	●	●	●
Chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor	●	●	●
Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine	●	●	●
Chambre d'agriculture du Morbihan	●	●	●
Chambre Régionale d'agriculture de Bretagne	●	●	●
CRAVI Bretagne	●		
La Coopération Agricole Ouest	●	●	●
Les Maraîchers d'Armor			●
Négoce Ouest	●	●	●
SICA Saint-Pol			●
UGPVB	●		
CENTRE			
Chambre d'agriculture de l'Indre	●	●	●
Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir	●	●	
Chambre d'agriculture du Loiret	●	●	●
Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher	●	●	●
FDCUMA d'Indre-et-Loire	●	●	●
La Coopération Agricole Centre-Val de Loire	●	●	●
Négoce Agricole Centre-Atlantique	●	●	●
CORSE			
Chambre d'agriculture de Haute-Corse	●	●	●
La Coopération Agricole Corse	●	●	●
Négoce Pyrénées-Méditerranée	●	●	
Organisation des Maraîchers Corse			●
DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER			
AGRIVALOR	●	●	●
Chambre d'agriculture de Guyane	●	●	
Chambre d'agriculture de Mayotte	●	●	
ECO AGRI Réunion	●	●	●
ECODIAM	●	●	●
GRAND-EST			
Chambre d'agriculture d'Alsace	●	●	●
Chambre d'agriculture de la Haute-Marne	●	●	●
Chambre d'agriculture de la Marne	●	●	●
Chambre d'agriculture de la Meurthe-et-Moselle	●	●	●
Chambre d'agriculture de la Meuse	●	●	●
Chambre d'agriculture de la Moselle	●	●	●
Chambre d'agriculture de l'Aube	●	●	●
Chambre d'agriculture des Ardennes	●	●	●
Chambre d'agriculture des Vosges	●	●	●
Chambre Régionale d'agriculture de Lorraine	●	●	●
FDSEA 67	●	●	●
FDSEA 68	●	●	●
FRSEA Lorraine	●	●	●
La Coopération Agricole Grand-Est	●	●	●
Négoce Nord-Est	●	●	●
Planète Légumes			●

RÉGION Entité	EV	PPNU	FAU
HAUTS-DE-FRANCE			
Chambre d'agriculture de la Somme	●	●	●
Chambre d'agriculture de l'Aisne / MUAD	●	●	●
Chambre d'agriculture de l'Oise / ODASE	●	●	●
Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais	●	●	●
La Coopération Agricole Hauts-de-France	●	●	●
Négoce Nord-Est	●	●	●
ILE-DE-FRANCE			
Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne	●	●	●
Chambre Interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France Ouest	●	●	●
La Coopération Agricole Ile-de-France	●	●	●
Négoce Nord-Est	●	●	●
NORMANDIE			
ARIP Normandie	●		
Chambre d'agriculture de la Manche	●	●	●
Chambre d'agriculture de l'Eure	●	●	●
Chambre d'agriculture de l'Orne	●	●	●
Chambre d'agriculture de Seine-Maritime	●	●	●
Chambre d'agriculture du Calvados	●		●
GVA de l'Orne			●
La Coopération Agricole Ouest	●	●	●
Négoce Ouest	●	●	●
NOUVELLE-AQUITAINE			
Chambre d'agriculture de Dordogne	●	●	●
Chambre d'agriculture de Gironde	●	●	●
Chambre d'agriculture de l'Aude	●	●	●
Chambre d'agriculture des Landes	●	●	●
Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques	●	●	●
Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne	●	●	●
La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine	●	●	●
Négoce Agricole Centre-Atlantique	●	●	●
OCCITANIE			
Association des Agriculteurs Ariegois Recycleurs A3.R			●
Chambre d'agriculture de Haute-Garonne	●	●	●
Chambre d'agriculture de l'Ariège	●	●	●
Chambre d'agriculture de l'Aveyron	●	●	●
Chambre d'agriculture de l'Hérault	●	●	●
Chambre d'agriculture de Lozère / COPAGE	●	●	●
Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées	●	●	●
Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales	●	●	●
Chambre d'agriculture du Gard	●	●	●
Chambre d'agriculture du Gers	●	●	●
Chambre d'agriculture du Lot	●	●	●
Chambre d'agriculture du Roussillon	●	●	●
Chambre d'agriculture du Tarn	●	●	●
Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne	●	●	●
FDCUMA du Tarn			●
Fédération départementale ACVA			●
GVA des Causses Gardois			●
La Coopération Agricole Occitanie	●	●	●
Négoce Pyrénées-Méditerranée	●	●	●
PAYS DE LA LOIRE			
Chambre d'agriculture de la Mayenne	●	●	●
Chambre d'agriculture de la Sarthe	●	●	●
Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique	●	●	●
Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	●	●	●
Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire	●	●	●
CRAVI Pays de la Loire	●		
La Coopération Agricole Centre-Val de Loire	●	●	●
PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR			
Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence	●	●	●
Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône	●	●	●
Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes	●	●	●
Chambre d'agriculture du Var	●	●	●
Chambre d'agriculture du Vaucluse	●	●	●
La Coopération Agricole Sud	●	●	●
Négoce Pyrénées-Méditerranée	●	●	●

LES ENTREPRISES PARTENAIRES DE L'ENVIRONNEMENT

Entreprises	Départements
• C. SERRAND	01
• COVED	03
• SUEZ RV CENTRE EST	03
• ALPES ASSAINISSEMENT	05
• PLANCHER ENVIRONNEMENT	07
• PAPREC SUD OUEST	09
• COVED	10
• EDOVA VALORISATION	10
• CHAMPAGNE ENVIRONNEMENT	10
• BRALEY LOCA BENNES	12
• TEIL	15
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16
• VEOLIA PROPRETE POITOU-CHARENTES	16
• MEMPONTEL	18
• PONTY COMPOST ENVIRONNEMENT	19
• FRANCISCI ENVIRONNEMENT	20
• SETEO	21
• REVAL SERVICES	21
• COVED	25
• SUEZ RV CENTRE EST	25
• COVED	26
• LES RECYCLEURS BRETONS	29
• COVED	30
• PAPREC CEVENNES	30
• COVALREC	32
• PENA ENVIRONNEMENT	33
• BRANGEON RECYCLAGE AQUITAINE	33
• COVED	34
• CELTIVAL TRAITEMENT	35
• BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	35
• COVED	36
• PAPREC GRAND OUEST	37
• PASCAULT	37
• ARC EN CIEL RECYCLAGE	38
• SUEZ RV CENTRE EST	42
• RECYCLAGES DECHETS SERVICES - GROUPE RDS (R.D.S.)	42
• SUEZ RV CENTRE EST	42
• BARBAZANGES TRI OUEST	44
• ETABLISSEMENTS ROBERT	44
• PAPREC GRAND ILE DE FRANCE	45
• TRI GARONNE ENVIRONNEMENT	47
• COVALREC	47
• ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL	48
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
• BATI RECYCLAGE	49
• BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	49
• EDOVA VALORISATION	51
• EDOVA VALORISATION	55
• BATI RECYCLAGE	56
• JALABER DIFFUSION	56
• EDOVA VALORISATION	57
• SUEZ RV CENTRE EST	58
• BAUDELET	59
• KALIPLAST	59
• SEVP DUBOURGET SERVICES	60
• DURAND PROFORET	61
• OPALE ENVIRONNEMENT	62
• PAPREC AUVERGNE	63
• SUEZ RV CENTRE EST	63
• PAPREC SUD OUEST	64
• VEOLIA PROPRETE MIDI PYRENEES	64
• ANCHEN ENVIRONNEMENT	64
• PSI	65
• TRANSPORTS TREBUT	66
• EDOVA VALORISATION	67
• TRANSMETAUX	67
• EDOVA VALORISATION	67
• COVED	68
• SUEZ RV CENTRE EST	71
• SOSAREC	72
• BAUDELET NORMANDIE	76
• SUEZ RV SUD OUEST	79
• PAPREC NORD NORMANDIE	80
• COVED	81
• APAG ENVIRONNEMENT	82
• VALEOR	83
• OTTAVIANI ENVIRONNEMENT	83
• PAPREC MEDITERRANEE 84	84
• TRANSPORTS FONTAN	85
• BATI RECYCLAGE	85
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	87
• COVED	89

Entreprises	Départements
• C. SERRAND	01
• TECHNIFRET	01
• COVED	03
• SUEZ RV CENTRE EST	03
• ALPES ASSAINISSEMENT	05
• JEAN-MARIE CHANCEL	05
• PLANCHER ENVIRONNEMENT	07
• PAPREC SUD OUEST	09
• COVED	10
• BRALEY LOCA BENNES	12
• TEN QUERCY ROUERGUE	12
• SPUR ENVIRONNEMENT	13
• COVED	14
• TRANSAGRIAL	14
• TEIL	15
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16
• MEMPONTEL	18
• FRANCISCI ENVIRONNEMENT	20
• FRANCISCI TRANSPORT	20
• SETEO	21
• REVAL SERVICES	21
• COVED	25
• SUEZ RV CENTRE EST	25
• FERTRANS France SAS	26
• DURAND TRANSPORT	27
• LES RECYCLEURS BRETONS	29
• COVED	30
• CHIMIREC	30
• PAPREC CEVENNES	30
• L'EQUIPAGE	31
• COVALREC	32
• PENA ENVIRONNEMENT	33
• DE LIMA ET FILS	33
• SELJ	33
• COVED	34
• CELTIVAL TRANSPORT	35
• CHIMIREC	35
• STP1P TRANSPORTS PEIGNE	35
• CELTIVAL TRAITEMENT	35
• COVED	36
• COVED	37
• TCV	37
• PAPREC GRAND OUEST	37
• PASCAULT	37
• ARC EN CIEL RECYCLAGE	38
• CHIMIREC	39
• CHIMIREC	40
• SUEZ RV CENTRE EST	42
• TRANSPORTS DANIEL ET DEMONT	42
• RECYCLAGES DECHETS SERVICES - GROUPE RDS (R.D.S.)	42
• JLI TRANSPORT	43
• TRANSPORT COLOMBET ET FILS	43
• BARBAZANGES TRI OUEST	44
• PAPREC GRAND ILE DE FRANCE	45
• ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL	48
• TRANSPORTS BRANGEON	49
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
• LOG ALLIANCE	49
• BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	49
• TRIOWORLD	49
• SUEZ RV PLASTIQUES OUEST	49
• SE2	49
• MALISAN	51
• EDOVA ENVIRONNEMENT	51
• VITI VALORIS RE-SOURCE	51
• EDOVA VALORISATION	51
• COVED	54
• BATI RECYCLAGE	56
• CELTIVAL TRAITEMENT	56
• EDOVA ENVIRONNEMENT	57
• VITI VALORIS RE-SOURCE	57
• EDOVA VALORISATION	57
• CEDILOR	57
• SUEZ RV CENTRE EST	58
• BAUDELET	59
• COVED	59
• CHIMIREC	60
• SEVP DUBOURGET SERVICES	60
• VANHEEDE FRANCE	62
• CHIMIREC	62
• OPALE ENVIRONNEMENT	62
• PAPREC AUVERGNE	63

Entreprises	Départements
• SUEZ RV CENTRE EST	63
• TRANSPORTS Fabrice BORDERIE	63
• PAPREC SUD OUEST	64
• SOCIETE ANCHEN AVANTAGES	64
• VEOLIA PROPRETE MIDI PYRENEES	64
• PSI	65
• TRANSPORTS TREBUT	66
• EDOVA VALORISATION	67
• STIS INTERNATIONAL	67
• TRANSCO	67
• SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE	67
• TRANSMETAUX	67
• COVED	68
• COVED	71
• SUEZ RV CENTRE EST	71
• TRANSPORTS BMV	74
• ACE-TRANS	76
• BAUDELET NORMANDIE	76
• LEON VINCENT OVERSEAS	76
• SMAB	77
• SARP INDUSTRIES	78
• SUEZ RV SUD OUEST	79
• PAPREC NORD NORMANDIE	80
• COVED	81
• SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE	82
• APAG ENVIRONNEMENT	82
• OTTAVIANI LOGISTIQUE	83
• EXA'RENT	83
• PAPREC MEDITERRANEE 84	84
• TRANSPORTS FONTAN	85
• BATI RECYCLAGE	85
• CHIMIREC	86
• NATEVAL	86

Recycleurs en France	
Entreprises	Départements
COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN - CPA Recyclage	01
EMB-I-PACK	07
COVED	10
NOVUS	27
COVED	30
PLASTICLEAN	30
PENA ENVIRONNEMENT	33
PLASTICLEAN	34
CELTIVAL TRAITEMENT	35
EMB-I-PACK	37
GROUPE BARBIER	43
ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL	48
PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
SE2	49
SUEZ RV PLASTIQUES OUEST	49
TRIWORLD	49
EDOVA VALORISATION	51
CELTIVAL TRAITEMENT	56
BAUDELET	59
BAUDELET ENVIRONNEMENT	59
KALIPLAST	59
BOOM RECYCLAGE	60
EMB-I-PACK	62
PAPREC AUVERGNE	63
EMB-I-PACK	67
SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ PACKAGING	67
BAUDELET NORMANDIE	76
EARTHWAKE ENTREPRISE	84

Recycleurs en Europe	
Pays	Nombre
ALLEMAGNE	1
ESPAGNE	19
GRÈCE	1
ITALIE	2
PAYS-BAS	2
POLOGNE	8
PORTUGAL	1
ROUMANIE	1

Regroupement-stockage

Transporteurs-collecteurs

ACTIONNAIRES

ARES

Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences

Chambres d'agriculture France

Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture

COVADA

Collecte et Valorisation des Déchets Agricoles

CPA

Comité français des Plastiques en Agriculture

FNA

Fédération du Négoce Agricole

FNSEA

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

InVivo

Union des Coopératives agricoles

La Coopération Agricole

Représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles

SEPH

Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène

SOVEEA

Société de Valorisation des Éco-actions des Engrais et Amendements



AGRICULTEURS, DISTRIBUTEURS, INDUSTRIELS
POUR LA VALORISATION DES DÉCHETS AGRICOLES

LE CAT SUD – 68, cours Albert-Thomas – 69371 LYON CEDEX 08 – Tél. : 04 72 68 93 80 – email : infos@adivalor.fr